

# LE DEVOIR



GORAN ROMASEVIC REUTERS

À Gaza, hier soir, des citoyens palestiniens ont allumé des cierges autour d'une photo du président palestinien Yasser Arafat.

## Macabre cacophonie autour de l'état critique de Yasser Arafat

DIDIER FRANÇOIS

Gaza — La plus grande confusion a régné hier, toute la journée, autour de l'état clinique du président palestinien Yasser Arafat. Et les explications embarrassées données dans la soirée par la délégation des principaux dirigeants palestiniens, venus à Paris s'enquérir de la santé du raïs, n'ont guère permis d'y voir plus clair.

Rumeurs. «Le président est très mal», a reconnu Nabil Chaathi, le ministre palestinien des Affaires étrangères, à l'issue d'une rencontre à l'Élysée avec Jacques Chirac. «Son état s'est détérioré. Depuis mercredi dernier, Yasser Arafat est plongé dans le coma, et ce coma s'est renforcé la nuit dernière. Cela étant dit, même si nous nous rendons compte que le président est dans une situation difficile, son cœur, son cerveau et ses poumons fonctionnent toujours, et il est donc toujours en vie. Je ne pense pas qu'il ait quelque raison

que ce soit de lancer des rumeurs précipitant sa mort ou des rumeurs permettant d'espérer un prompt rétablissement. Son sort est dans les mains de Dieu.»

Une heure plus tôt, toutefois, à Ramallah, un autre ministre annonçait le décès de Yasser Arafat. «La question est de savoir comment et quand nous allons l'annoncer. Mais il est mort, c'est sûr», avait-il affirmé, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. Une déclaration «catégoriquement» démentie par Leïla Chaahid, la représentante de l'Autorité palestinienne en France, et infirmée de façon beaucoup plus sobre par les médecins militaires de l'hôpital Percy. «Les termes du communiqué rendu public ce jour par le général Estripeau sont toujours valides, a assuré le porte-parole du service de santé des Armées. M. Arafat n'est pas décédé.»

Cette macabre cacophonie semble trouver ses racines dans un incroyable bras de fer entre la direction palestinienne et l'épouse du président, Souha Arafat, qui, du point de vue du droit français, serait la seule

personne habilitée à demander l'interruption de l'assistance thérapeutique maintenant son mari en vie. Depuis quelques jours, la femme du raïs avait interdit l'accès de la chambre du patient à tous les officiels palestiniens en poste ou de passage à Paris, avant d'accuser publiquement les dirigeants du Fatah de vouloir «enterrer vivant le président». Plusieurs médiations, françaises ou palestiniennes, ont tenté de la faire fléchir. Sans grand succès. Souha Arafat campe à l'hôpital Percy, flanquée de deux avocats. La délégation palestinienne venue hier au chevet du raïs a certes été «accueillie amicalement et autorisée à discuter avec les médecins», selon les termes de Nabil Chaathi, mais seul le premier ministre Ahmed Qoreï a été autorisé à pénétrer dans la chambre du malade, et à la condition d'être accompagné du garde du corps personnel d'Arafat. Mahmoud Abbas, secrétaire général adjoint

VOIR PAGE A 8: ARAFAT

## Les GI's au cœur de Fallouja

«Une dizaine»  
de morts du côté  
américain

PATRICK BAZ  
NED PARKER

Fallouja — Les troupes américaines ont atteint hier le centre de la ville de Fallouja, soumise à un déluge de feu, au deuxième jour de l'offensive contre ce bastion rebelle sunnite irakien dans laquelle une dizaine de GI's ont été tués.

Le premier ministre irakien, Iyad Allaoui, qui a donné l'ordre aux soldats américains et irakiens de lancer lundi l'assaut baptisé «Opération Aube» contre Fallouja, à 50 km à l'ouest de Bagdad, a appelé les rebelles à déposer les armes, selon son porte-parole.

Des unités de l'armée américaine et des Marines ont atteint en soirée la principale avenue centrale de Fallouja, qui traverse la ville d'est en ouest, a indiqué à l'AFP un officier des Marines. «Des chars patrouillent sur Michigan 1, la route baptisée ainsi par les militaires et qui passe par le centre de Fallouja», a-t-il dit. Selon l'armée, le gros des rebelles, estimés à environ 2500, est retranché dans le centre.

Les combats ont diminué d'intensité vers 21h locales, selon un journaliste de l'AFP accompagnant les Marines. Des accrochages ont rythmé l'avancée des soldats vers le centre, alors que les hélicoptères survolant la région ont été la cible des tirs des rebelles embusqués dans des immeubles désaffectés.

Dans l'autre  
bastion  
sunnite  
rebelle,  
Ramadi,  
la guérilla  
a repris le  
centre-ville

VOIR PAGE A 8: FALLOUJA

## Un Vermont souverain... associé au Québec!

Des sécessionnistes  
américains s'organisent

ANTOINE ROBITAILLE

Séparer le Vermont des États-Unis pour ensuite, si possible, l'associer à un Québec indépendant et peut-être aux quatre provinces maritimes: c'est le type de scénario sur lequel une centaine d'indépendantistes du Vermont et de tenants de la démocratie directe se sont penchés en fin de semaine à Middlebury. Ils souhaitent aussi définir des «stratégies» pour encourager les quelque 28 mouvements séparatistes existant partout aux États-Unis — notamment en Alaska, à Hawaii et au New Hampshire — et ainsi précipiter «la dissolution de l'Empire».

La réélection de George Bush les a aidés, semble-t-il. «Chaque fois qu'il ouvre la bouche, de nouveaux membres rejoignent notre mouvement!», s'enthousiasme, à l'autre bout du fil, Thomas Naylor, 68 ans,

VOIR PAGE A 8: VERMONT

INDEX	
Actualités ..... A 2	Éditorial ..... A 6
Annonces ..... B 6	Idées ..... A 7
Avis publics .. B 4	Météo ..... B 4
Carrières ..... B 5	Monde ..... A 5
Culture ..... B 7	Mots croisés .. B 4
Décès ..... B 6	Sports ..... B 6
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 7



ROB ELLIOTT AGENCE FRANCE-PRESSE

Une jeune Cambodienne de 16 ans rescapée d'un bordel de Phnom Penh. L'Asie du Sud-Est constitue un des plus importants bassins de recrutement de la traite sexuelle dont sont victimes environ quatre millions de femmes et d'enfants chaque année.

## Import-export de chair fraîche

L'auteur Richard Poulin lève le voile sur  
la mondialisation de l'industrie du sexe

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Vendues par leur famille, kidnappées, ou rêvant tout simplement d'une nouvelle vie dans un pays occidental, environ quatre millions de femmes et d'enfants basculent chaque année dans l'enfer de la traite à des fins de prostitution.

Selon des données citées dans l'ouvrage *La Mondialisation des industries du sexe*, paru hier, il y aurait eu trois fois plus de victimes de la traite sexuelle en Asie du Sud-Est dans les années 1990 que pen-

dant les 400 ans qu'a duré l'esclavage des Africains, soit 33 millions comparativement à 11,5 millions.

La prostitution générerait un chiffre d'affaires annuel de 72 milliards \$US, alors que le trafic sexuel rapporterait quelque 12 milliards au crime organisé.

L'auteur de l'ouvrage, le sociologue Richard Poulin, pense que «l'explosion» des industries du sexe ces dernières décennies constitue la «marche normale de l'économie marchande».

VOIR PAGE A 8: CHAIR

### ÉCONOMIE

## Bombardier Produits récréatifs met à pied 800 employés

À lire en page B 1

## Les légendaires Nass El Ghiwane

Les «Rolling Stones de l'Afrique»  
à l'assaut de Montréal



en grande soirée de clôture de la  
cinquième édition du FMA

14 novembre 2004, 20 h

Reservations: PDA (514) 842-2312 ou au www.pda.ca  
Admission (514) 790-1245



## • LES ACTUALITÉS •

ONTARIO

## Une mère et ses sept enfants meurent dans un incendie

Pelham (Ont) — Une femme et ses sept enfants ont péri dans l'incendie de leur résidence à West Lincoln, une communauté rurale de la péninsule du Niagara, dans le sud de l'Ontario.

L'événement s'est produit peu avant minuit lundi soir. Plus d'une quarantaine de sapeurs-pompiers dépêchés sur les lieux n'ont pu que constater qu'«il n'y avait aucune possibilité de sauvetage», a indiqué en conférence de presse Scott McLeod, le chef du service de lutte contre les incendies de Pelham, un village voisin.

«Le feu passait à travers toutes les fenêtres, toutes les portes, et à travers le toit, a-t-il précisé. L'édifice était instable à ce moment. Il n'y avait aucune possibilité de tenter d'entrer à l'intérieur.»

La police a identifié les victimes comme étant Monika Woerlen, 39 ans, et ses enfants Susanna, 11 ans, Elena, 10 ans, Marcus, 8 ans, Samuel, 7 ans, Paul, 5 ans, Nathan, 3 ans, et Debora, 19 mois. La police croit que Mme Woerlen était enceinte au moment du drame.

Le père, Marc Woerlen, un homme de 41 ans, était absent au moment de la tragédie. Il était à Ottawa où la famille devait déménager.

Hier en soirée, la police a indiqué que les huit corps avaient été retrouvés et que les efforts allaient maintenant être mis sur l'analyse des lieux en vue de déterminer la cause de l'incendie. La police ne croit pas que l'incendie soit d'origine criminelle.



Monika Woerlen et ses sept enfants sont morts dans l'incendie de leur maison peu avant minuit lundi soir.

La maison de ferme de deux étages a été pratiquement rasée par l'incendie que les pompiers ont pu maîtriser une heure environ après leur arrivée sur les lieux. Les débris, dont beaucoup se sont retrouvés dans le sous-sol de la maison, étaient encore fumants hier matin et une forte

odeur de brûlé flottait dans l'air.

«C'est pas mal dévasté, a affirmé un agent de la police régionale du Niagara, Richard Geady. Ils vont devoir creuser à la main pour trouver des preuves et des restes humains dans les débris.»

L'aumônier de la police, John Ripley, a dit qu'il avait rencontré

des proches de la famille.

«C'est accablant pour ces gens qui sont proches de la famille. L'ampleur du défi auquel ils devront faire face pour tenter de vivre avec ces pertes dépasse l'entendement.»

Presse canadienne

## Julie Boulet évitera les conflits d'intérêts au conseil des ministres

ROBERT DUTRISAC

Québec — Pour éviter de se retrouver en situation de conflit d'intérêts, la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, s'absentera du conseil des ministres lorsqu'il sera question de l'Ordre des pharmaciens du Québec, dont le syndic mène une enquête sur son cas.

C'est l'assurance qu'a donnée, à l'Assemblée nationale hier, le ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Jacques Dupuis, alors que l'opposition officielle talonnait le gouvernement sur la présence de Mme Boulet au conseil des ministres. «Lorsqu'un ministre a l'impression qu'une question qui va être traitée au conseil des ministres le met en situation potentielle ou perceptionnelle [sic] de conflit d'intérêts, il décide de quitter le conseil des ministres pour le moment où cette question est traitée. Et je n'ai pas de doute dans mon esprit que la ministre déléguée aux Transports connaît beaucoup cette façon de se comporter», a dit M. Dupuis.

«Est-ce que le premier ministre considère légitime que la députée de Lavolette continue à siéger au conseil des ministres pendant l'enquête de son ordre, alors que le conseil aura à statuer sur les diverses réglementations dont certaines touchent directement les faits pour lesquels elle est sous enquête du syndic de son ordre?», avait demandé la porte-parole de

l'opposition officielle pour la santé, Louise Harel. De son côté, la leader parlementaire de l'opposition officielle, Diane Lemieux, a accusé le premier ministre de se réfugier derrière un ordre professionnel. «Depuis quand, dans notre régime parlementaire, c'est un ordre professionnel qui décide qui siège au conseil des ministres?» a-t-elle demandé.

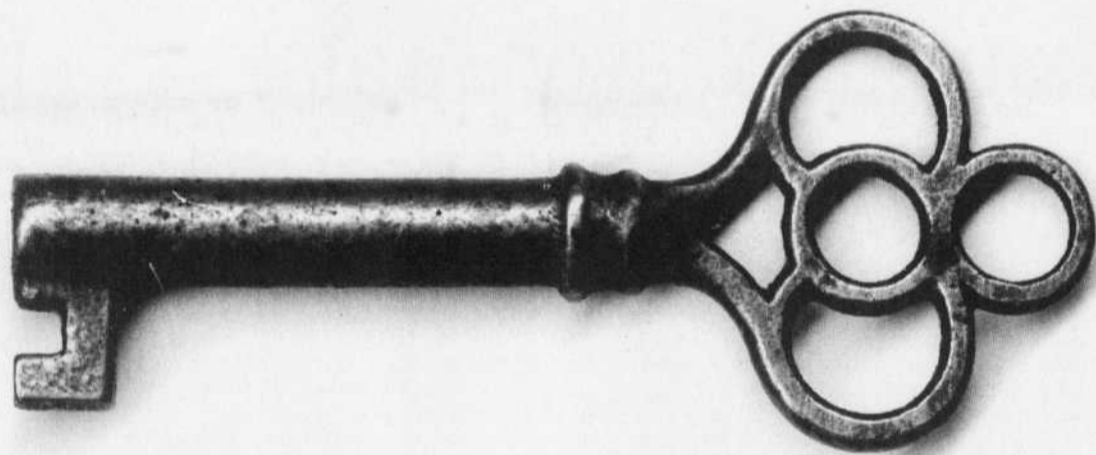
Jean Charest ne s'est pas levé pour défendre sa ministre, laissant Jacques Dupuis, puis le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, se porter à la défense de la députée de Lavolette.

### Locaux gratuits

Rappelons qu'après que Le Journal de Montréal a éventé l'affaire, Mme Boulet, qui est pharmacienne, a fait parvenir une lettre à son ordre professionnel dans laquelle elle reconnaissait avoir offert des locaux gratuits à des médecins, «une pratique courante», avait-elle écrit. Le Code de déontologie des pharmaciens interdit à ses membres d'accorder des primes, des cadeaux ou tout autre avantage à des médecins.

Pour M. Couillard, «il n'y a pas d'évidence» que «la pratique du loyer gratuit est répandue», a-t-il dit hier. «Il faut différencier cette pratique des négociations normales dans le cadre d'une économie de marché libre», a ajouté le ministre.

Le Devoir



UN JOUR, LE SUCCÈS  
PASSAIT PAR LAVAL...  
IL N'EN EST JAMAIS REPARTI!

Vous cherchez un site stratégique, un environnement économique gagnant et une communauté d'affaires énergique et audacieuse?

Prenez la direction de Laval... Vous y trouverez :

Une organisation urbaine de qualité | Des milieux de vie bien organisés  
Des sites industriels stratégiques | Des entreprises dans tous les grands secteurs économiques | Des donneurs d'ordre et un réseau de sous-traitance exceptionnel

 **LAVAL  
TECHNOPOLE**  
LA TECHNOPOLE DU GRAND MONTRÉAL

Il y a une place pour vous à Laval...  
Un numéro vous y conduit : (450) 978-5959  
Et un site Internet vous guide : [www.lavaltechnopole.com](http://www.lavaltechnopole.com)

[www.lavaltechnopole.com](http://www.lavaltechnopole.com)

Ce soir 20 h  
**ENVOYÉ  
SPÉCIAL**

**Traversée  
clandestine**

Du Maroc aux îles Canaries,  
le périple désespéré de  
clandestins africains prêts  
à tout pour rejoindre l'Europe.

**TV5**

À VOUS LE MONDE

[WWW.TV5.CA](http://WWW.TV5.CA)

Chaque année,  
l'ostéoporose affecte la vie  
de milliers de Québécoises  
de plus de 40 ans.  
Communiquez avec nous ou consultez  
votre médecin pour en savoir plus.

1 877 369-7845  
(514) 369-7845  
[www.osteoporose.qc.ca](http://www.osteoporose.qc.ca)

Se prendre en main  
est le travail de toute une vie.

Radio  
Ville-Marie  
91,3 fm Montréal  
100,3 fm Sherbrooke

en 10 ans  
merci!

Joignez-vous à nos  
257 500 auditeurs  
www.radiomv.com

# ACTUALITÉS

fma  
Festival  
«Monde Arabe  
»Montréal

GNAWA EL JAZZ  
Vendredi 12 novembre 2004 - 20h  
Théâtre Corona - 2490, rue Notre-Dame O.  
Billetterie : Admission 514-790-1245  
Info FMA 514-747-0000  
www.festivalarabe.com

## Québec ne veut pas des super-ambulanciers

*Dix-huit techniciens ayant complété une formation avancée ne pourront faire profiter les malades de leurs compétences. À moins d'aller travailler dans le ROC.*

Toutes les provinces canadiennes ont fait des soins préhospitaliers avancés la pierre angulaire de leur stratégie de soins d'urgence, à l'exception du Québec. C'est que le ministre Couillard défend une vision différente axée sur l'ouverture progressive de la profession à des protocoles distincts, au grand dam des ambulanciers et paramédics québécois, qui demandent rien de moins que la parité avec leurs voisins.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Chocqués par l'entêtement du ministre de la Santé et des Services sociaux à refuser l'introduction des soins préhospitaliers avancés au Québec, les techniciens ambulanciers et les paramédics ont haussé le ton hier, accusant le gouvernement de refuser des soins avancés à la population pour des raisons «strictement pécuniaires», ce dont se défend vivement le ministre, qui dit soutenir une approche différente.

Pour le Rassemblement des employés-techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ), le ministre a tort de tourner le dos à des soins qui ont été adoptés partout ailleurs en Amérique du Nord. «Le ministre de la Santé se plaît à dire que ce n'est pas dans la philosophie du Québec. Moi, je n'ai aucun problème avec le fait qu'on soit distinct,

mais on ne peut pas être inférieur pour autant», a déploré le porte-parole du RETAQ, Stephan Scalabrini.

La fermeté du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, apparaît d'autant plus incompréhensible au RETAQ que le milieu se dit prêt à prendre le virage de front. Dix-huit techniciens et techniciens ambulanciers ont déjà reçu leur diplôme en soins préhospitaliers avancés, marquant ainsi la fin des premières démarches de formation spécialisée enclenchées à la suite de la publication du rapport Dicaire sur la réforme des soins préhospitaliers d'urgence.

Le hic, c'est que la décision de former ces 18 techniciens a été prise sans consulter le ministre. En effet, le projet-pilote, qui a coûté 2,7 millions à l'État, avait été conçu au départ pour évaluer l'introduction de cinq nouveaux protocoles, au nombre desquels

l'injection des médicaments intraveineux sur le site d'un arrêt cardiaque. En chemin, les 18 techniciens ont toutefois reçu une formation plus complète que prévu, ce qu'a d'ailleurs déploré le ministre hier.

Pour la présidente de l'Association professionnelle des paramédics du Québec (APPQ), Diane Verreault, le Québec n'a rien à gagner à emprunter une voie d'évitement qui prive la population de soins qui pourraient faire la différence entre la vie et la mort d'un proche. Partout en Amérique du Nord, les soins préhospitaliers avancés ont démontré qu'ils retardent le processus évolutif de la pathologie et permettent une réduction de la morbidité et de la mortalité tout en réduisant les frais et le temps d'hospitalisation, note-t-elle.

Présentement, les ambulanciers sont limités à dispenser des soins de stabilisation, avant la prise en charge des patients par les urgentologues. Les techniciens ambulanciers de soins avancés pourraient prodiguer davantage de soins spécialisés, telles la pose d'un tube endotrachéal, l'installation d'accès intraveineux, l'administration de médicaments intraveineux de même qu'un éventail plus élargi de médicaments, l'installation et la collecte d'électrocardiogrammes, la décompression de pneumothorax à l'aiguille.

Mais le ministre Couillard doute que le Québec ait véritablement besoin d'un tel personnel. «Je pense qu'il faut être prudent. La question fondamentale qu'il faut se poser, c'est: est-ce qu'on a besoin de paramédics totalement entraînés comme en Ontario au Québec et, si oui, à quel endroit?», a dit le ministre lors d'un point de presse.

Pour le RETAQ et l'APPQ, il ne fait aucun doute que les soins préhospitaliers avancés sont non seulement essentiels à la grandeur du Québec, mais parfaitement applicables. «Ce ne sont pas des protocoles farfelus, ce sont les mêmes qui sont pratiqués dans les salles d'urgence», note Mme Verreault. «Les faire 15 minutes, une demi-heure, voire une heure à l'avance peut sauver des vies humaines.»

La position du gouvernement est d'autant plus injuste, croit le RETAQ, que l'Agence de la région de Hull autorise les ambulanciers ontariens à faire les gestes d'un intervenant en soins avancés sur son territoire. Pour M. Scalabrini, il s'agit d'une aberration. «On accepte que des ambulanciers étrangers mettent en pratique leur formation chez nous, mais on empêche nos propres ambulanciers de le faire», a-t-il dénoncé.

Le Devoir  
Avec Robert Dutrisac

## La rationalisation a coûté une fortune aux contribuables

*Les coûts de la santé ont augmenté de 14 milliards en raison de la surcharge de travail imposée aux employés qui n'ont pas été licenciés*

KEITH LESLIE

Toronto — La stratégie des compressions d'effectifs appliquées dans les années 1990 par les gouvernements et les entreprises a alourdi le fardeau supporté par le système de santé canadien, engendrant des coûts additionnels allant jusqu'à 14 milliards de dollars par année, conclut une étude fédérale.

Selon l'Agence de santé publique du Canada, l'accroissement de la charge de travail qui a résulté des compressions est le principal responsable de la hausse des coûts de la santé. Les consultations médicales pourraient être réduites de 25 % et les séjours à l'hôpital, de 17 % si on s'attaquait à ce problème, soutient l'agence.

C'est «un signal d'alarme» à l'endroit des employeurs et des gouvernements qui illustre à quel point le fait de négliger la santé en milieu de travail et les problèmes de conciliation travail-famille a un impact sur le système de santé, souligne le rapport.

Celui-ci invite employeurs et gouvernements à alléger la charge de travail des Canadiens afin d'améliorer la santé de leur main-d'œuvre et de réduire le fardeau fiscal de leurs citoyens.

Les chercheurs ont constaté qu'un employé sur quatre passe maintenant 50 heures ou plus par semaine au travail, contre un sur cinq en 1991, et ils montrent du doigt les réductions d'effectifs, qui ont laissé entreprises et gouvernements avec un nombre insuffisant d'employés pour faire le travail. A

long terme, une telle surcharge de travail n'est pas viable, disent-ils.

L'étude relève que les Canadiens subventionnent, à même leurs impôts et le régime d'assurance maladie, des pratiques de travail consistant à «faire plus avec moins», à accorder les promotions sur la base du nombre d'heures passées au travail, à fixer des attentes de performance irréalistes et à gérer à coups de crises.

«Ce sont les organisations qui emploient de telles stratégies qui doivent en supporter le fardeau financier, pas les contribuables canadiens», estime les auteurs de l'étude.

Un autre facteur de stress pour les employés, qui a un impact négatif sur leur santé, tient à la difficile recherche d'équilibre entre les exigences de leur travail et celles de l'éducation des enfants et des soins aux parents vieillissants. Les femmes sont plus susceptibles de signaler une surcharge de tâches, elles consultent plus souvent les médecins et fréquentent davantage les urgences des hôpitaux que les hommes.

Le défi de la conciliation du travail avec les responsabilités familiales peut affecter la santé des femmes et a un impact négatif sur la santé mentale des travailleurs.

Ces données tendent à indiquer que la société canadienne y gagnerait — mais peut-être pas les employeurs — si plus de Canadiens accordaient une plus grande priorité à la famille plutôt qu'à leur travail, conclut l'étude.

Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Le premier ministre Paul Martin a été accueilli dans une école primaire de l'est de Montréal, hier, par des enfants qui agitaient de petits unifoliés.

## Le fédéralisme fructueux selon Paul Martin

LIA LÉVESQUE

À Jean Charest qui soutient que le déséquilibre fiscal est un obstacle à la modernisation du fédéralisme canadien, le premier ministre du Canada, Paul Martin, réplique en citant les récentes discussions fructueuses entre Ottawa et les provinces sur la santé et les milliards de dollars versés aux provinces.

Le premier ministre du Canada se trouvait à Montréal, hier, où il a visité une école primaire. Devant se rendre en Haïti dimanche, il a justement discuté avec les enfants de la situation là-bas.

Lors de la rencontre avec la presse qui a suivi ses échanges avec les élèves, M. Martin a été appelé à commenter les affirmations du pre-

mier ministre du Québec, Jean Charest, qui avait soutenu, la veille, que le déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces nuisait à la modernisation du fédéralisme.

Pour corriger cette impression, M. Martin a cité en exemple les discussions fructueuses sur la santé et les pourparlers pour instaurer dans l'ensemble du pays des services de garde inspirés de ceux déjà établis au Québec. Le fédéral a déjà octroyé plusieurs milliards aux provinces ces derniers mois, a-t-il soutenu.

«Le fait que l'on travaille ensemble ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de tensions», a-t-il rappelé. Grâce au fédéralisme flexible, dit-il, «chaque province a la capacité de trouver son propre chemin».

Par ailleurs, M. Martin s'est lon-

guement entretenu avec les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de la pauvreté en Haïti, des besoins en éducation, en soins de santé, en eau potable, ainsi que de ce que peuvent faire à ce propos les citoyens du Canada.

Un jeune lui a spontanément suggéré de réserver l'argent de la taxe sur les produits et services (TPS) pour Haïti, suscitant ainsi un rire généralisé des adultes. Riant lui aussi de l'ingéniosité du garçon, M. Martin lui a répliqué que cela était «un peu cher», mais très bien comme idée, avant d'ajouter à la blague: «ne dites pas ça aux journalistes».

La venue du premier ministre dans cette petite école de l'est de l'île de Montréal a été saluée en grandes pompes. Chaque enfant avait un petit drapeau du Canada

collé sur la poitrine et plusieurs ont reçu un autre petit drapeau du Canada à brandir lors de l'arrivée du premier ministre dans la salle. M. Martin s'est assis sur un tabouret pour poser des questions aux enfants, leur demandant pourquoi il fallait aider les Haïtiens, comment le faire et à quoi servait l'argent que les Canadiens leur versaient.

Ces jeunes ont amassé 2000 \$ en huit jours, à coups de pièces de 10 cents. Le projet a été réalisé avec la Fondation Paul-Gérin Lajoie.

Le premier ministre Martin les a félicités pour cette œuvre «si importante», qui constitue «une des initiatives les plus emballantes que j'ai pu rencontrer dans ma vie».

Presse canadienne

## Péréquation : Québec et Ottawa négocient toujours

Québec — On croyait l'affaire réglée depuis la conférence fédérale-provinciale sur la péréquation il y a deux semaines, mais Québec et Ottawa en sont toujours à négocier les sommes que le gouvernement québécois recevra en vertu du nouvel arrangement, notamment à l'égard des versements reçus en trop.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre des Finances, Yves Séguin, à l'Assemblée nationale.

«En ce qui concerne les deux dernières années, où il y a eu une diminution de la péréquation au Québec, les discussions avec le gouvernement fédéral, qui sont d'ailleurs sur un ton encourageant, se poursuivent probablement jusqu'à jeudi [demain] ou vendredi», a dit le ministre en réponse à une question du leader de l'opposition officielle, Bernard Landry.

Une fois ces discussions achevées, Yves Séguin pourra livrer la


synthèse des opérations financières du gouvernement pour les deux premiers semestres de l'année en cours. «Je confirme que nous déposerons la synthèse la semaine prochaine, a-t-il dit. Mardi serait une bonne journée.»

Bernard Landry avait souligné qu'alors que le gouvernement fédéral réclamait 1,2 milliard à Québec pour de la péréquation versée en trop, la dette de la Saskatchewan à cet égard, qui avait reçu 600 millions en trop, selon les mêmes critères, avait été effacée par Ottawa. À la Chambre des communes la semaine

dernière, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a confirmé que la Saskatchewan n'aurait pas à payer les 590 millions versés en trop cette année en raison d'un nouveau plancher déterminé par le gouvernement fédéral.


Le Devoir

L'école publique,  
une école  
équitable




Commission  
scolaire  
de Montréal

www.csdm.qc.ca




COMMISSION  
SCOLAIRE  
MARGUERITE  
BOURGOYS

www.csmb.qc.ca



Commission scolaire  
de la Pointe-de-l'Île

www.csipi.qc.ca



COMMISSION  
SCOLAIRE DE LAVAL

www.cslaval.qc.ca

## • LES ACTUALITÉS •

Les Prix du Québec

### Naim Kattan reçoit le prix Athanase-David

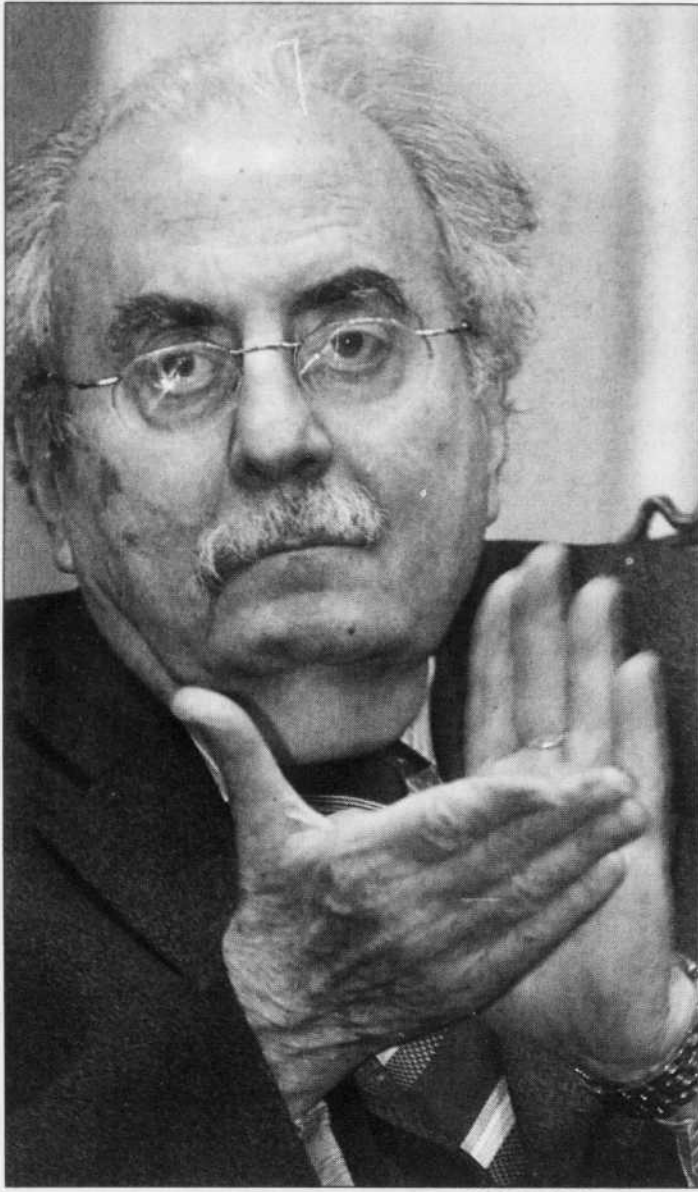
Québec — Collaborateur au *Devoir* depuis un demi-siècle, l'homme de lettres Naim Kattan a reçu le prix Athanase-David pour la littérature, un des onze prix du Québec décernés hier.

Romancier, essayiste et critique, Naim Kattan est né à Bagdad en 1928 et a émigré au Canada en 1954. Secrétaire du Cercle juif de langue française de Montréal pendant nombre d'années, l'écrivain est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages traduits en plusieurs langues. Il a aussi collaboré à de nombreuses publications au Québec, au Canada anglais et en France. Il fut désigné officier de l'Ordre du Canada en 1983, officier de l'Ordre des arts et des lettres de France en 1989 et chevalier national du Québec en 1990.

Créés par le premier gouvernement Lévesque en 1977, les Prix du Québec soulignent les contributions exceptionnelles de onze personnalités au développement scientifique et culturel du Québec. Les lauréats ont reçu leurs prix hier des mains de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, et du ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, Michel Audet.

Les cinq autres prix culturels sont allés au céramiste Maurice Savoie (prix Paul-Émile-Borduas — arts visuels, métiers d'art, architecture et design), au compositeur et chef d'orchestre Walter Boudreau (prix Denise-Pelletier — arts d'interprétation), au directeur du Musée national des beaux-arts du Québec, John R. Porter (prix Gérard-Morisset — patrimoine), au cinéaste d'animation Pierre Hébert (prix Albert-Tessier — cinéma) et au communicateur Jacques Languirand (prix Georges-Émile-Lapalme — promotion de la langue française).

Au regard de l'accomplissement scientifique, le géographe Henri Dorion a reçu le prix Léon-Guérin (sciences humaines). L'historien des sciences et ancien président du Conseil de la science et de la technologie du Québec, Camille Limoges, qui, dans la dernière livraison du magazine *L'Actualité*, critique «le manque total de perspecti-



Naim Kattan

CLEMENT ALLARD LE DEVOIR

ve» du gouvernement Charest en matière de recherche, s'est vu remettre le prix Armand-Frappier (développement de la recherche).

Le prix Léon-Guérin (sciences humaines) a été remis au géographe Henri Dorion tandis que le prix Wilder-Penfield (sciences biomédicales) a été attribué à Rémi Quirion, clinicien-chercheur dans le domaine des neuro-

sciences. Le chimiste et chercheur Estaban Chornet s'est vu accorder le prix Lionel-Boulet (recherche et développement en milieu industriel) et le biologiste Graham Bell, un spécialiste de la théorie de l'évolution et de la sélection naturelle, a obtenu le prix Marie-Victorin (sciences de la nature et du génie).

## Le gouvernement aurait plus de projets de PPP qu'il ne le prétend

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le gouvernement Charest envisage plus de partenariats public-privé (PPP) que ne le laisse entendre la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Le ministère des Transports entend non seulement réaliser des PPP pour le parachèvement des autoroutes 25 et 30 et la réfection des haltes routières, il songe aussi à faire de même pour l'élargissement des routes 175 et 185, le prolongement de l'autoroute 35 vers les États-Unis, la réfection des échangeurs Turcot et La Vérendrye, l'exploitation des traversiers et des services de transport en commun.

C'est ce que révèle un document confidentiel émanant du ministère des Transports et intitulé *Le partenariat public-privé au ministère des Transports* (mai 2004), qui a été rendu public hier par le Syndicat de la fonction publique du Québec.

«*Tout ça, ce n'est que la pointe de l'iceberg. Et on avance dans cette direction avant même que les audiences sur l'Agence des PPP ne soit terminées*», a déploré le président du SFPQ, Michel Sawyer, lors de son passage devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 61 sur l'Agence des partenariats public-privé.

Dans son document, le ministère

des Transports indique que la réalisation de PPP pour les routes 25, 30, 35, 175 et 185 exige une contribution gouvernementale d'environ 290 millions de dollars par année pour toute la durée des contrats (34 ans, évalue-t-on). Ces travaux réalisés en mode PPP coûteraient donc près de dix milliards de dollars à l'État. «*Le calendrier des débours pour ces projets imposerait des contraintes importantes sur les ressources financières du gouvernement. Chacun des projets réalisés viendrait réduire significativement la marge de manœuvre du ministère quant à la conservation, à la réfection et à l'amélioration du réseau existant*», peut-on lire.

Selon le document, le concept de PPP doit être envisagé dans le secteur du transport en commun «*compte tenu de l'importance des investissements à venir au cours des prochains dix ans*». «*Le ministère verra à ce que les opportunités de PPP soient prises en compte par les organismes de transport en ce qui a trait aux réparations majeures, à l'entretien des équipements et même à l'exploitation des véhicules*», souligne-t-on. L'opportunité des PPP fait présentement l'objet de consultations auprès des sociétés de transport en commun. Ce projet, comme les autres, semble pourtant bien avancé au ministère des Transports.

Le document d'une quarantaine

de pages précise également que le ministère devra «*rassurer*» ses employés, «*atténuer les impacts en matière de conditions de travail et de protection des emplois*» et «*réduire les inquiétudes et l'incertitude reliées aux projets de PPP*».

Par ailleurs, le ministère des Transports analyse la possibilité de privatiser une de ses unités autonomes, le Centre de gestion de l'équipement roulant, qui gère un parc de plus de 5500 véhicules et emploie 405 personnes au Québec.

«*Compte tenu des informations en provenance du ministère des Transports qui nous montre qu'aucune règle d'exception n'est respectée, nous en arrivons à la conclusion qu'il vaudrait mieux mettre de côté le projet de loi 61 et ouvrir un large débat sur la question des PPP*», a affirmé Michel Sawyer.

Le gouvernement Charest disait avoir une dizaine de PPP à l'étude, dont la construction d'un centre de détention en Montérégie et la rénovation des haltes routières. Or, depuis quelques jours, les révélations concernant des projets de PPP se multiplient. Par exemple, Québec envisage de conclure un PPP pour le recouvrement des créances à l'aide sociale, à l'aide financière aux études et à Revenu Québec.

Le Devoir

## La STM réclame 250 \$ de plus par jour de ses locataires

KATHLEEN LÉVESQUE

La Société de transport de Montréal cherche à obtenir un dédommagement financier de 250 \$ par jour de chacun des 53 propriétaires de dépanneurs du métro d'ici à ce que la Cour supérieure tranche si leurs baux sont expirés.

La Société de transport de Montréal (STM) et son partenaire privé Métrocom prétendent subir des préjudices à cause de la contestation devant les tribunaux de leur avis de non-renouvellement de bail. De fait, le plan de renouvellement commercial qu'ils entendent mettre en avant est stoppé. Métrocom craint une possible perte de revenus et a donc déposé hier en cour une requête pour que

les dépanneurs versent une somme quotidienne de 250 \$, comme le prévoient les baux échus depuis juin dernier.

«*Il n'y a aucune urgence*», a soutenu l'avocat Benoît Larose, qui représente les commerçants. Pour certains dépanneurs, le paiement de la somme de 250 \$ équivaut à doubler le loyer actuel, a ajouté M<sup>r</sup> Larose.

Vraisemblablement sensible à ces arguments, le juge Claude Tellier a affirmé qu'*«il y a trop d'intérêts en jeu pour précipiter les débats»*. Quelques minutes plus tard, le juge est revenu à la charge et a rappelé qu'*«à trop brusquer les choses, on perd du temps plutôt que d'en gagner»*. M. Tellier a également invité les parties à emprunter la voie de la conférence de règle-

ment, «*une façon plus informelle et expéditive*» de régler le dossier.

Chose certaine, la requête, qui ne sera plaidée qu'en janvier prochain, n'est qu'un élément d'un dossier plus complexe. Les dépanneurs estiment être détenteurs d'une concession accordée en 1968 par l'entremise d'appels d'offres. Selon eux, la STM ne pouvait donc pas mettre fin à leurs baux.

Quant à la STM, elle a créé une filiale appelée Métrocom pour revendre ses aires commerciales et ainsi en retirer des revenus supplémentaires. La STM connaît à l'heure actuelle des difficultés financières majeures qui risquent d'entraîner une hausse des tarifs pour les utilisateurs en 2005.

Le Devoir

## L'oléoduc du parc d'Oka sera déplacé... à l'intérieur du parc

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) estime que le projet de Pipelines Trans-Nord de déplacer un oléoduc, qui passe présentement au centre du parc d'Oka, vers une route de transit est la meilleure solution présentement disponible. La commission a regretté explicitement que le ministère de l'Environnement (MENV) n'ait pas jugé bon d'exiger l'étude de variantes à l'intérieur du parc, ce qui aurait élargi quelque peu le débat public.

Dans son rapport rendu public

hier, le BAPE prend toutefois acte du débat juridique soulevé par ceux qui voudraient voir transiter les 21 000 mètres cubes par jour de pétrole ailleurs que dans un parc national.

Certains adversaires de ce projet, comme l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), ont fait savoir publiquement qu'ils pourraient contester devant les tribunaux le passage de ce pipeline, comme l'interdit la Loi sur les parcs et en particulier sa version anglaise, qui limite le transport d'énergie aux lignes électriques.

Hier, du côté de l'UQCN, on confirmait étudier très sérieusement la possibilité de contester de-

vant les tribunaux la réalisation de ce projet dans le parc d'Oka, une démarche qui ne serait pas sans conséquence pour un important projet immobilier dans le parc d'Orford.

Pipelines Trans-Nord utilise depuis des années un oléoduc qui passe dans le milieu du parc, ce qui oblige à y conserver une emprise déboisée pour des fins d'urgence et d'entretien. La proposition de reconstruire cet oléoduc vise principalement à augmenter son débit présentement limité à 10 500 m<sup>3</sup> par jour et à inverser son flux en direction de l'Ontario pour approvisionner cette province en carburant contenant moins de soufre.

Lorsque le projet d'oléoduc a été examiné devant l'Office national de l'énergie, la Société de la faune et des parcs (FAPAQ) s'est opposée à son remplacement dans l'emprise existante en raison des impacts potentiels sur la faune et la flore ainsi que sur des milieux humides importants du parc. Le nouveau tracé soumis au BAPE résulte des pourparlers entre le promoteur et la FAPAQ, aujourd'hui intégrée au ministère des Ressources naturelles, qui a pris fait et cause, y compris sur le plan juridique, pour le projet du promoteur pétrolier.

Le Devoir

**Un peu de sang neuf dans le système!**

**LE POINT**

EN ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Volume 1, numéro 1 • Janvier 2005

- Une toute nouvelle revue faite par et pour les cadres et professionnels du réseau de la santé et des services sociaux
- Notre objectif ? L'enrichissement des compétences et l'épanouissement professionnel des intervenants, dans le but d'améliorer les services
- Sortie début janvier 2005. Le premier grand thème abordé :

**Survivre et sourire à la réforme**

Réservez votre exemplaire dès maintenant!  
1-888-832-3031 postes 240, 237, 230



### CONSULTATION GÉNÉRALE

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 18 janvier 2005 dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 10 décembre 2004. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Vous êtes également invités à transmettre par courriel le fichier de votre mémoire. Toutefois, cela ne vous dispense pas de produire une version papier de celui-ci.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248 Courriel : dlamontagne@assnat.qc.ca

### Coupures dans le Programme d'aide financière aux études Appui aux étudiantes et aux étudiants

Le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

1. RÉAFFIRME son appui au principe de l'accessibilité la plus large possible à l'enseignement supérieur;
2. CONFIRME son opposition à toute hausse des droits de scolarité et DEMANDE la réduction des frais afférents;
3. APPUIE les revendications des associations et des fédérations étudiantes représentatives concernant les modifications apportées récemment au Programme d'aide financière aux études et DEMANDE le rétablissement de la valeur des bourses au niveau antérieur;
4. EXIGE un réinvestissement immédiat d'au moins 375 millions de dollars dans l'éducation supérieure, tel qu'établi l'an dernier par le ministère de l'Éducation du Québec et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).



Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

**Les VOYAGES FLEUR DE LYS**

Réservez votre place pour assister à l'une de nos présentations

Carlson Wagonlit

514-939-9999

ou 1-888-713-3311 (places limitées)

1259, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec)

**Club Med Coupon rabais 100\$**

réservez jusqu'au 31 déc 2004 pour un voyage en 2004 ou 2005 et économisez \$100/pers. Sur prix annoncé par Club Med

**Espagne**: présentation le 24 nov. 19h30 et le 30 nov. 14h RSVF

**Australie**: présentation le 7 déc. 14h RSVF

**Côte d'Azur**: présentation le 1er déc. 14h et le 8 déc. 19h30 RSVF

**Tunisie**: présentation le 30 nov. 19h30 et le 8 déc. 14h00 RSVF

**Thaïlande**: prés. le 7 déc. 19h30 RSVF

**Mexique - Isla Holbox**: prés. 1<sup>er</sup> déc. 19h30

## LE MONDE



Panique dans le quartier Cocody

## Une fusillade fait au moins sept morts en Côte d'Ivoire

MARC PONDAVEN

Abidjan — Au moins sept manifestants ivoiriens ont été tués hier après-midi à Abidjan après des tirs de sommation de militaires français qui ont provoqué un mouvement de panique dans le quartier Cocody, où la mobilisation antifranaise restait forte près de la résidence présidentielle.

«Nous avons pour le moment sept morts et plusieurs blessés dont certains dans un état grave», a indiqué un médecin du Centre hospitalier universitaire de Cocody.

Des tirs très nourris ont créé la panique dans le quartier où des dizaines de milliers de personnes étaient venues «exiger» le départ des blindés français positionnés depuis lundi sur le parking de l'Hôtel Ivoire. Les militaires français ont, après ces tirs, quitté leur position de l'hôtel dont le hall a aussitôt été saccagé par les manifestants.

Des milliers de manifestants se relaient devant l'hôtel depuis lundi matin dans un face à face très tendu avec les militaires français. Le déploiement d'une cinquantaine de blindés sur le parking de l'hôtel avait attiré la colère des «jeunes patriotes», qui accusaient les forces françaises de chercher à «renverser» le chef de l'Etat ivoirien, dont la résidence se trouve à proximité.

Plus tôt hier, le ministère ivoirien des Affaires sociales a déclaré qu'au moins 30 Ivoiriens avaient été tués depuis samedi dans les violentes manifestations qui secouent Abidjan. «C'est l'armée française qui les a tués, nous n'avons pas



LUC GNAGO REUTERS

Ivoiriens en colère, transportant le corps d'un de leurs compatriotes qu'ils disent victime des militaires français.

encore fait le bilan qui sera plus lourd», a affirmé un responsable de ce ministère. Depuis samedi, les affrontements qui opposent forces françaises et «jeunes patriotes» partisans du régime de Laurent Gbagbo ont fait plus de 600 blessés, dont certains par balle, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

«Notre priorité immédiate a été de ramener le calme, mais à l'heure où je vous parle, la situation reste précaire et je crains qu'elle ne se tende», a

déclaré hier à Paris le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin.

De son côté, Washington a appelé M. Gbagbo à faire «immédiatement cesser toute forme de violence autorisée par le gouvernement ivoirien contre des citoyens de Côte d'Ivoire et les forces de maintien de la paix envoyées par les Nations unies».

Depuis samedi, quelque 1000 étrangers ont été mis en sécurité dans des camps de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire et 1300 autres hébergés à la base

militaire française d'Abidjan. La France a annoncé hier soir que plusieurs avions avaient été affrétés pour rapatrier les Français «en détresse» qui le souhaitent et ravitailler ceux qui en ont besoin. Les violences antifrancaises avaient débuté peu après la neutralisation samedi de «tous les moyens aériens» des forces ivoiriennes par la force française, en riposte à une attaque qui avait tué neuf militaires français.

Agence France-Presse

## Powell: Washington fera cavalier seul... et avec d'autres

Washington — Le président George W. Bush a fait savoir qu'il n'allait pas changer radicalement de cap en politique étrangère, tout en souhaitant un dégel avec les Européens après les tensions provoquées par l'Irak et un premier mandat jugé très «unilatéraliste». Son secrétaire d'Etat, Colin Powell, a assuré que le président américain comptait continuer de mener une politique extérieure «combative» et ne voulait «ni fléchir, ni reculer».

Réélu avec une nette avance, et assuré d'une majorité renforcée au Congrès, M. Bush voit son second mandat comme «une continuation de ses principes, de ses vues politiques, de ses croyances», a ajouté M. Powell dans un entretien au *Financial Times* hier. Les Etats-Unis ne comptent pas non plus renoncer à la possibilité, «quand c'est nécessaire, d'agir seuls ou avec une coalition de volontaires pour défendre nos intérêts et nos besoins», a-t-il ajouté.

Mais la Maison-Blanche et le département d'Etat ont, dans le même temps, envoyé des signaux démontrant un souhait de calmer le jeu, en particulier avec des pays comme la France, l'Allemagne ou l'Espagne, avec qui les relations ont été souvent orageuses. M. Bush a ainsi eu des propos conciliants avec son homologue français, Jacques Chirac, lors d'une conversation téléphonique hier. M. Chirac «a chaleureusement et amicalement félicité

M. Bush pour sa réélection et s'est réjoui de poursuivre avec lui des relations constructives et amicales», a rapporté le palais de l'Élysée.

De son côté, M. Bush «a évoqué l'importance de travailler ensemble sur les défis communs et a rappelé qu'il continuerait de tendre la main à nos amis et alliés européens», a souligné en écho la Maison-Blanche.

En route pour le Mexique, M. Powell a souligné de son côté que son patron voulait «une relation forte avec tous ses amis et alliés européens, quels que soient les désaccords que nous avons eus par le passé». Il a notamment insisté sur les multiples domaines de coopération avec «nos amis Français», pourtant fréquemment vilipendés durant la campagne pour la réélection de M. Bush.

M. Powell a cité l'Afghanistan, le Kosovo et la crise en Côte d'Ivoire, où la France est engagée militairement, comme des domaines de bonne concertation entre Paris et Washington. Le secrétaire d'Etat a assuré ne pas s'attendre à ce que Paris et Berlin envoient demain des troupes en Irak. Mais Washington sera attentif à tout geste en matière d'aide à la tenue des élections irakiennes, de soutien au gouvernement intérimaire ou d'appui à l'action de l'OTAN pour former les forces irakiennes, a-t-il souligné.

Agence France-Presse

## La France invite la «vieille Amérique» au dialogue

Paris — Le dialogue entre la «nouvelle Union européenne», élargie et dotée d'une Constitution, et la «vieille Union américaine» n'est «ni suffisant ni suffisamment régulier», estime Michel Barnier.

«Dans un monde devenu plus instable, plus dangereux, confronté à des défis considérables, l'alliance politique de la vieille Union américaine et de la nouvelle Union européenne ne suffira pas à garantir un avenir meilleur. Mais sans elle, il a peu de chances de voir le jour», écrit le ministre français des Affaires étrangères dans une «Lettre à un ami américain», publiée hier par *Le Monde* et le *Wall Street Journal*.

Pour donner une «plus grande intensité» au dialogue entre les 25 et les États-Unis, Michel Barnier propose «dès maintenant la création d'un groupe de haut niveau composé de personnalités indépendantes et reconnues de part et d'autre de l'Atlantique pour travailler à ce projet politique». «L'Amérique a besoin d'une Europe capable et responsable et l'Europe a besoin d'une Amérique

forte et engagée dans les affaires du monde, acquise au multilatéralisme [...], convaincue que le monde a besoin de règles et de règles qui valent pour tous», insiste le chef de la diplomatie française. A ses yeux, «les Européens auraient mauvaise grâce à reprocher [à l'Amérique] d'être forte et dynamique». «Ils doutent en revanche du regard que les États-Unis portent sur l'Europe et sur le rôle qu'elle pourrait jouer auprès d'eux dans le monde», explique-t-il une semaine après la réélection de George W. Bush.

Au-delà du conflit au Moyen-Orient («réactifs le Quartet», plaide-t-il) et des crises en Afrique («qui est aussi une frontière commune»), Michel Barnier estime que «beaucoup d'autres régions devraient bénéficier de notre nouveau dialogue». «Afin qu'il n'y ait plus de second Irak. Afin qu'il n'y ait plus de crise où le droit international soit aussi profondément mis en cause, dans sa légitimité et son utilité même.»

Reuters

## Démission du secrétaire à la Justice John Ashcroft

Washington — Les ministres américains de la Justice, John Ashcroft, 62 ans, et celui du Commerce, Don Evans, 58 ans, ont remis leur démission au président George W. Bush, a annoncé hier le porte-parole de la Maison-Blanche.

Ces démissions surviennent une semaine après la réélection de M. Bush pour un second mandat de quatre ans et dans le cadre du remaniement de son équipe gouvernementale. Les remplaçants des deux ministres ne sont pas encore connus, a précisé le porte-parole, Scott McClellan.

John Ashcroft a indiqué dans sa lettre de démission qu'il estimait que «le ministère de la Justice serait mieux servi par une nouvelle direction et une nouvelle inspiration».

«Je pense que mes énergies et mes talents devraient être dirigés vers d'autres horizons», ajoute M. Ashcroft, un représentant de la droite conservatrice américaine.

«Pendant ses quatre années passées au ministère de la Justice, John l'a transformé pour faire de la lutte contre le terrorisme la priorité et pour donner aux personnes chargées de faire respecter la loi les outils nécessaires pour désorganiser et empêcher de nouvelles attaques. Ce faisant, il s'est assuré que les droits des Américains sont respectés et protégés», a souli-

gné M. Bush dans un communiqué.

Don Evans, qui est l'un des plus proches amis du président Bush, souligne pour sa part qu'«avec les promesses de votre second mandat, j'ai conclu avec un profond regret qu'il était temps pour moi de rentrer chez moi», au Texas, où il a fait fortune dans le pétrole.

D'autres changements sont attendus. Il s'agit des premiers membres du gouvernement Bush à démissionner depuis la réélection du président républicain. D'autres démissions sont attendues après que M. Bush a précisé la semaine dernière qu'il y aurait des «changements» dans son équipe gouvernementale.

M. Ashcroft avait notamment fait adopter le «Patriot Act» après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, un ensemble de mesures législatives destinées à lutter contre le terrorisme. Celles-ci autorisent les écoutes téléphoniques, les gardes à vue prolongées pour les étrangers, le durcissement des règles d'immigration, la surveillance des courriels des particuliers ou celle des organisations religieuses. Ses détracteurs estiment que la philosophie générale de ces mesures a réduit l'espace de liberté.

M. Ashcroft a souligné dans sa lettre

de démission que «les Américains n'ont pas été soumis à la violence et à la sauvagerie d'attentats terroristes sur notre sol depuis le 11 septembre 2001». Il s'est également félicité du fait que, «sur les quatre dernières années, le taux de crimes violents est tombé au plus bas depuis 30 ans».

Ancien sénateur du Missouri, John Ashcroft avait été nommé en 2001 pour donner des gages à la droite conservatrice et religieuse du Parti républicain. Sa confirmation par le Sénat avait été particulièrement houleuse en raison de ses opinions très tranchées, que ce soit contre l'avortement ou pour la peine de mort.

Don Evans est l'un des plus anciens amis de George W. Bush, qu'il a connu au Texas, Etat dont le président américain était gouverneur avant d'être élu pour la première fois en 2000. Il est l'homme de toutes les missions et un confident du président avec lequel il partage également une foi profonde et fréquente les mêmes cercles chrétiens évangéliques.

M. Bush avait reconduit dans ses fonctions lundi le secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card, 57 ans.

Agence France-Presse

Prisonniers de Guantanamo

## Nouveau revers pour l'administration Bush

Washington — La décision d'un tribunal fédéral qui a suspendu l'audition par une commission militaire du chauffeur d'Oussama ben Laden, détenu dans la prison spéciale américaine de Guantanamo (Cuba), pourrait empêcher l'administration Bush d'organiser des procès militaires pour juger les détenus.

La plupart des prisonniers de la base américaine sont emprisonnés sans jugement et, pour beaucoup, sans accès à un avocat depuis la fin de la guerre en Afghanistan, fin 2001. Une situation qui inquiète juristes et associations de défense des droits de l'homme.

Selon l'avis rendu lundi par le juge James Robertson, du tribunal fédéral de Washington, un tribunal compétent aurait dû évaluer si Salim Ahmed Hamdan, l'ancien chauffeur yéménite d'Oussama ben Laden, est un prisonnier de guerre relevant des conventions de Genève ou un «combattant ennemi» sans droit à une protection juridique, comme le prévoit le règlement.

«C'est une victoire nette», s'est félicité Eugene Fidell, président de l'Institut national de justice militaire, une ONG de Washington. Hamdan «a droit à un véritable procès devant une cour martiale normale» et non une juridiction d'exception. «C'est ce qu'il pouvait y avoir de mieux», a-t-il ajouté.

C'est la première fois qu'un tribunal américain suspend le processus d'audition par une commission militaire, utilisée par Washington pour évaluer le statut des prisonniers de

Guantanamo en vue d'un procès.

La plupart des 550 prisonniers détenus dans la prison de Guantanamo pour leurs liens présumés avec al-Qaïda ou l'ancien régime taliban en Afghanistan ont été classés en tant qu'«ennemis combattants» par Washington avant même leur arrivée sur la base. Ce n'est qu'après une décision de la Cour suprême, en juin dernier, les autorisant à contester leur détention devant un tribunal fédéral que des dizaines de prisonniers ont commencé à déposer des recours.

Le Pentagone a créé un «tribunal d'examen du statut» censé examiner si les détenus de Guantanamo étaient «correctement classés dans la catégorie des combattants ennemis». Au cours de leur audition devant ce «tribunal», aucun détenu n'était accompagné d'un avocat et les prisonniers ne pouvaient se voir signifier qu'une partie des preuves retenues contre eux. En août, quatre détenus classés comme étant des «combattants ennemis», dont Hamdan, ont comparu pour une audience préliminaire devant une «commission militaire spéciale» censée les juger.

Autorisée par une ordonnance du président George W. Bush du 13 novembre 2001, la «commission militaire spéciale» est une juridiction spéciale conçue pour juger les détenus non américains. Il faut remonter à 1948, après la Deuxième Guerre mondiale, pour retrouver trace d'une telle procédure d'exception.

Agence France-Presse

EN BREF

## Accords sur le Darfour

Abuja — Le gouvernement de Khartoum et les rebelles du Darfour (ouest du Soudan) ont signé hier à Abuja deux protocoles d'accord, sécuritaire et humanitaire, un des principaux points d'achoppement des négociations visant à mettre fin à un conflit qui a fait plus de 70 000 morts depuis février 2003. Ces protocoles engagent les deux parties à cesser toute opération au Darfour, y compris les survols aériens, et à assurer la protection des 1,5 million de civils déplacés à cause des violences. — AFP

## Le Vlaams Blok est condamné

Bruxelles — Le parti flamand Vlaams Blok, dont la condamnation pour racisme a été validée hier par la Cour de cassation belge, s'estime «condamné à mort» par le jugement mais promet de créer une nouvelle formation politique qui «entertera la Belgique». «En validant le verdict de la Cour d'appel de Gand du 21 avril qui faisait du Vlaams Blok une organisation criminelle [...], la Cour de cassation nous oblige à nous dissoudre», déclare le président de la formation nationaliste, Frank Vanhecke, dans un communiqué publié hier soir sur le site du parti. Soulignant que près de 25 % des électeurs flamands avaient voté pour le Vlaams Blok lors des élections régionales de juin dernier, M. Vanhecke promet de lancer dès dimanche une nouvelle formation politique. «Celui-ci, la Belgique ne sera pas capable de l'enterrer.

C'est lui qui entertera la Belgique», conclut M. Vanhecke. — AFP

## Missiles iraniens, «en masse»

Téhéran — L'Iran est en mesure de produire en masse les missiles Chahab 3, régulièrement présentés comme des armes contre Israël, a déclaré hier le ministre de la Défense, Ali Chamkhani, bien que ce missile alimente l'inquiétude devant les activités nucléaires iraniennes. Le Chahab 3, engin d'une portée annoncée de 2000 kilomètres, met Israël, régulièrement présenté comme la première cible potentielle, sous la menace de frappes auxquelles l'Iran a procédé depuis août ainsi que les progrès annoncés en ce qui concerne son programme balistique nourrissent les soupçons de la communauté internationale au sujet de la nature purement civile des activités nucléaires iraniennes. — AFP

## Prise d'otage déjouée à L.A.

Los Angeles — La police a mis fin hier à une tentative d'enlèvement d'une employée du consulat du Mexique à Los Angeles en tirant sur le ravisseur, qui a été grièvement blessé, selon une source policière. Filmé par des caméras de télévision, l'homme, au mobile inconnu, a été montré sortant du bâtiment en tenant sa victime par la gorge. Touché par une balle, il s'est effondré, libérant l'employée du consulat. La police avait auparavant bouclé le quartier. — AFP

Choisissons notre monde... SANS ARMES CITOYENS!

8<sup>e</sup> JOURNÉES QUÉBÉCOISES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Conférence d'ouverture  
Le pouvoir des médias dans l'édification de la paix

avec Reza reporter-photographe et président de Aina (Afghanistan)

en compagnie de François Bugingo, auteur et journaliste d'origine rwandaise et Arnulfo Figueroa de CUSO-Québec (Guatemala)

Animée par Pierre Therrien

Mercredi 10 novembre 17h30 à Montréal  
Salle Marie-Gérin-Lajoie, Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM  
405, rue Sainte-Catherine Est, (métro Berri-UQAM)

Vendredi 12 novembre 19h30 à Québec  
École Nationale d'Administration Publique (ENAP),  
555, boul. Charest Est

Entrée libre

Présentée en collaboration avec

AGOCI www.agoci.qc.ca

## É D I T O R I A L

## Un signal d'alarme

Le réchauffement climatique fait sentir ses effets dans l'Arctique. La calotte glaciaire diminue de plus en plus, à tel point que, d'ici quelques décennies, les eaux arctiques pourront être ouvertes à la navigation plusieurs mois par année. À tous égards, cela pose pour le Canada de nombreux problèmes, dont celui de sa souveraineté.

**L'**étude sur les changements climatiques dans la zone arctique rendue publique hier démontre que le réchauffement de la planète est un phénomène aux effets incontestables. En 30 ans, la banquise s'est réduite de 8 % et la température moyenne annuelle a grimpé de quatre degrés Celsius dans certaines parties du cercle polaire. Les causes de ce réchauffement pointent vers les gaz à effet de serre. La relation de cause à effet est claire. Bien sûr, certains soutiennent encore que nous assistons simplement à un de ces sursauts climatiques survenus périodiquement au cours des derniers millénaires. Ceux-là préchent pour un laisser-faire qui favorise leurs intérêts immédiats.

Cette étude — à laquelle quelque 250 experts auront contribué ces quatre dernières années, sous l'autorité du Conseil de l'Arctique réunissant les huit pays présents dans cette région du globe — est en soi un plaidoyer pour la mise en œuvre de l'accord de Kyoto sur la réduction de ces gaz. Certes, on peut débattre des projections faites sur les changements qui interviendront dans 50 ou 100 ans, mais il suffit de regarder ce qui aujourd'hui se passe dans l'Arctique pour imaginer ce que pourrait être l'avenir. Ce qu'on y voit devrait alerter la planète entière et convaincre les pays réfractaires à l'accord de Kyoto, entre autres les États-Unis, à s'y joindre.

Pour le Canada, ce rapport devrait être reçu comme une invitation à cesser de considérer ses territoires arctiques comme la cour arrière (abandonnée) du pays. Aussi bien le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux et territoriaux, dont une partie du territoire jouxte ou se situe dans la zone arctique, doivent réaliser que des changements majeurs s'y préparent, d'abord au plan environnemental, mais bientôt aux plans culturels, économiques et politiques.

Si la tendance du réchauffement observée se maintient, la chaîne des événements est facile à prévoir. La banquise fondant, la faune et la flore subiront des transformations importantes. À moyen terme, le mode de vie traditionnel des Inuits reposant sur la chasse et la pêche sera bouleversé. Le territoire s'ouvrira au développement avec davantage d'exploitation minière et pétrolière, avec tous les impacts environnementaux que cela suppose dans une zone fragile. Puis, éventuellement, ce sera l'ouverture du mytique passage du nord-ouest à la navigation commerciale pendant plusieurs mois par année, ce qui posera le problème de la souveraineté canadienne sur les eaux de l'Arctique qui est déjà contestée.

Le Canada n'a jamais fait de grands efforts pour occuper l'Arctique, ce qui affaiblira sa cause si, de fait, la question de sa souveraineté sur ces eaux se retrouve devant un tribunal international. Sa présence militaire, comme civile, a toujours été réduite au strict minimum. Les projets de brise-glace et de sous-marins pouvant patrouiller en tout temps cette zone ont tous été emportés par les compressions budgétaires. Ne pouvant plus croire, comme auparavant, que l'Arctique est composé de glaces éternelles, il faudra changer d'attitude. Il faudra y être présent. Surtout, il faudrait savoir ce qu'on voudrait que l'avenir soit pour cette partie du pays. Cela, le gouvernement fédéral ne pourra le définir seul. Il devra le faire avec les gouvernements provinciaux et territoriaux concernés. Rapidement! Car contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, nous n'avons plus l'éternité devant nous.

[bdescoteaux@ledevoir.ca](mailto:bdescoteaux@ledevoir.ca)

## Ombres palestiniennes

**L'**e moins que l'on puisse dire est que Souha Arafat n'a pas la verbe timide. L'accusation qu'elle a formulée selon laquelle des notables palestiniens caressaient le projet d'enterrer Yasser Arafat vivant a créé un émoi aussi vif qu'étendu. Dans quelle intention? Plus d'une voix palestinienne s'élève qu'elle cherche ainsi à créer un rapport de force afin de récolter une part de l'héritage financier. Faute d'être en mesure de séparer ce qui relève de l'affabulation de faits avérés, on s'en tiendra à ce que cet épisode révèle: la succession s'annonce âpre, rugueuse.

Lorsqu'il était en possession de tous ses moyens, Arafat cumulait trois fonctions. Il était président du comité exécutif de l'OLP et dirigeait de facto un éventail de factions; il était président de l'Autorité palestinienne et, à ce titre, était donc responsable de l'administration de Gaza et de la Cisjordanie; il était le chef du Fatah, soit la principale formation politique des Palestiniens. Qui plus est, il était et demeure le seul responsable habilité à signer des accords ou des ententes. On sait également qu'il n'a jamais établi une ligne de succession claire, définie.

En l'état actuel des choses, trois personnes sont en mesure de se partager les pouvoirs concentrés entre les mains du vieux raïs. En tant que secrétaire actuel du comité exécutif de l'OLP, Mahmoud Abbas devrait récolter le poste convoité de patron de l'OLP. Actuel premier ministre, Ahmed Qoreï est en mesure d'asseoir son emprise sur les administrations des territoires. En tant que leader de l'assemblée législative, Rawhi Fattouh assurera l'intérim en tant que président de l'Autorité jusqu'au terme d'élections qui seront déclenchées si Arafat décède.

Le problème, car problème de taille il y a, c'est qu'aucune des personnes nommées n'a de crédibilité aux yeux des Palestiniens. Selon un sondage effectué en septembre auprès de ceux-ci, 3 % ont dit qu'ils voteraient pour Qoreï lors d'élections et 2 % ont opté pour Abbas. Fattouh? Il est absent de la liste. En fait, ce que cette étude sur l'humeur politique des Palestiniens indique est que le leader du Hamas à Gaza est le plus populaire derrière Arafat.

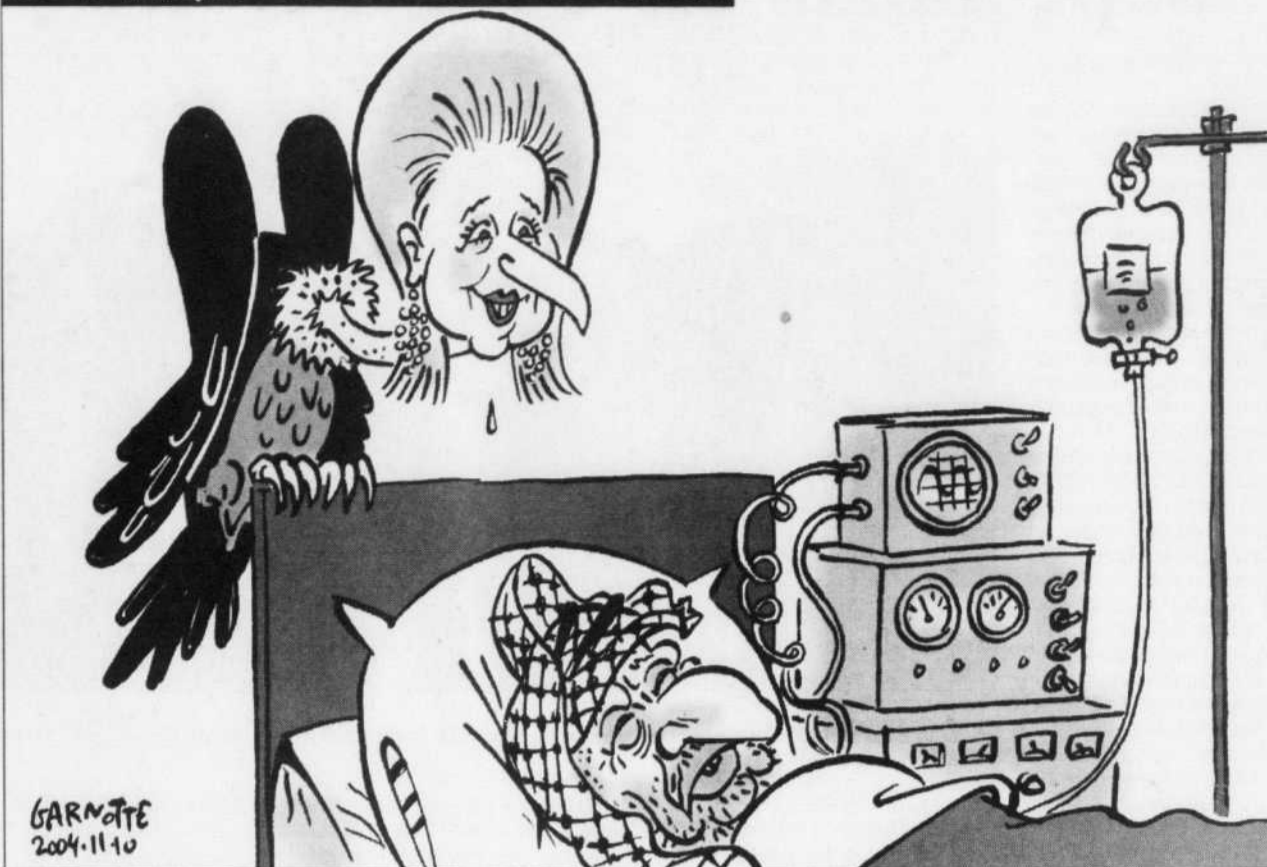
À l'évidence, la vaste majorité des Palestiniens ne veut plus composer avec une génération de dirigeants qu'elle juge aussi inefficace que corrompue. Par contre, elle s'affiche encline à donner sa chance au Hamas, qui ne figure nulle part dans l'organigramme de l'État. Cette éventualité inquiète, on s'en doute, le gouvernement d'Ariel Sharon. Mais elle inquiète aussi les notables de l'OLP, qui redoutent d'être dans l'obligation, au terme du présent chapitre de l'histoire palestinienne, d'abandonner bien des pouvoirs. Chose certaine, on imagine mal que le Hamas renonce à l'occasion qui lui est offerte.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## SOUHA ARAFAT AU CHEVET DE SON MARI...



## Plaidoyer pour les expropriés de Mirabel

Le mercredi 3 novembre dernier, le gouvernement de Jean Charest, comme son grand frère fédéral, a refusé de faire des excuses aux expropriés de Mirabel, victimes d'un formidable abus de pouvoir. Contre tout bon sens et sans la moindre compassion, au nom sans doute d'une absurde déraison d'État, les gouvernements d'aujourd'hui s'entêtent à cautionner impunément les cafouillages des gouvernements d'hier. En infligeant pareille insulte à ceux qui furent inutilement et cavalièrement expulsés de leurs terres (parmi les plus fertiles du Québec, soit dit en passant), le gouvernement déshonore notre démocratie. Le Parti québécois a donc raison de prêter sa voix à notre indignation, quoique son gouvernement aussi, dans un dossier similaire (les orphelins de Duplessis), avait été «cheap en torreyeu», comme disait un exproprié de Mirabel à la télé, se solidarisant de facto avec les imbécillités des élites politico-religieuses d'une autre époque. Honte à vous, MM. Charest et Audet!

François Thérien  
Montréal, le 4 novembre 2004

## La sous-alimentation des transports en commun

«La CAM à 62 \$», titrait un journal cette semaine. Offrez-vous une Chevy (je ne leur ferai tout de même pas de la pub!) à 149 \$ par mois, clamait une annonce quelques pages plus loin. Plusieurs, encore une fois avec cette hausse, se disent que le confort vaut bien la différence... Aller s'entasser comme du bétail après avoir parfois attendu de longues minutes à se les geler au coin de la rue, rien de bien attirant comme perspective. Alors, au diable le réchauffement de la planète...

Les décisions individuelles se prennent souvent comme ça, un peu paresseusement, sans trop de culpabilité. En théorie, on est pour la protection de l'environnement, mais quand il s'agit de faire des gestes... C'est pour ça que l'État existe. Il doit veiller au bien commun. Mais quand nos dirigeants se donnent pour mission principale de réduire la taille de l'État, quand nous devenons tous obsédés par le fait que nous

payons supposément trop d'impôts, [...] l'idée de bien commun devient bien secondaire.

Les transports en commun sont malades. Ils sont dans cet état à cause de la sous-alimentation dans laquelle on les tient depuis trop longtemps. Un État digne de ce nom aurait depuis longtemps réagi s'il avait eu un minimum de vision. Ce que ça prendrait, c'est une CAM à 30 \$, sinon la gratuité pour tous, et des investissements massifs pour remettre le réseau en bon état et fournir un service qui rende son utilisation attrayante. Ça coûterait cher? [...]

Un service de transports en commun qu'on citerait en exemple partout dans le monde ferait à la fois la fierté de ses usagers, dont le nombre augmenterait au lieu de diminuer, et de ses employés, dont on réussirait ainsi à tirer le meilleur. Mais ce n'est sûrement pas sous le règne des PPP que cela se passera. Gageons que nous nous dirigeons plutôt vers une détérioration accrue, avec réduction des salaires aux travailleurs et profits à la clé pour les vautours qui volent au-dessus du Québec en attendant la mort de l'État providence!

François Létourneau  
Boucherville, le 7 novembre 2004

## Un second mandat à l'image du premier?

Comme plusieurs personnes après l'élection américaine, je me demandais si un deuxième mandat venu tout droit du ciel changerait un tant soit peu l'esprit chevaleresque du plus célèbre des cow-boys. Eh bien, force est de reconnaître que rien n'a changé dans la cervelle du bonhomme sept-heures. Seulement deux jours après avoir été remis en selle, son armée impériale encerclait la ville de Fallouja, prête à donner l'assaut final sur la ville insurgée qui, en réalité, tient plutôt tête aux forces du bien...

En guise d'avertissement, l'armée de l'oncle Sam largue des tracts du haut des airs pour avertir la population de Fallouja que tous les hommes de moins de 45 ans qui ne quitteront pas la ville se transformeront en cibles potentielles. Filer ou mourir! L'image est forte. Voilà le message lancé aux futurs belligérants. Résultat: des milliers de familles au grand complet quittent la ville pour errer sur les routes du pays tels des clandestins chassés de leur foyer.

Malheureusement, ces nouveaux nomades à temps partiel risquent de se multiplier en Irak sous la botte états-unienne. Car rien ne présage un avenir meilleur pour ces laissés-pour-compte dans la bataille contre un terrorisme multilatéral pratiqué tant par des groupuscules fondamentalistes que par l'armée des États-Unis et sa petite coalition de mercenaires. Dans son premier discours à la suite de sa réélection, le mercredi 3 novembre, le commandant en chef de l'armée américaine disait à ses électeurs: «I will need your support.» Besoin d'appui? Comme le retour à la conscription? Tristes horizons.

Gaëtan Fontaine  
Montréal, le 6 novembre 2004

## Arafat, le musulman et le chrétien

Un homme n'est pas grand qui ne fait que son devoir. Un grand homme fait ce qui lui semble juste, même s'il se fait tort. Yasser Arafat n'a jamais gagné un seul vote ni la moindre sympathie islamique en assistant à la messe de Noël, chaque année à Bethléem, jusqu'à ce qu'Israël le lui interdise, en décembre 2000.

Depuis qu'il a reconnu l'État d'Israël et renoncé à la lutte armée, en 1988, la vie de Yasser Arafat n'a été qu'un long calvaire, entrecoupé d'un prix Nobel. Il a vu assassiner tous ses amis et bafouer ses efforts de paix par Israël et les États-Unis, seuls États ayant l'indécence d'en faire le responsable du terrorisme en Palestine.

Que cherchait Yasser Arafat dans la chapelle de Bethléem? Un peu de cette paix qu'il souhaitait pour son peuple, qui est la plus haute aspiration humaine, ce à quoi la «guerre préventive» des Bush, Blair, Sharon et compagnie est si contraire.

Yasser Arafat avait condamné les attentats du 11 septembre 2001 et exigé d'Oussama ben Laden de cesser d'utiliser les Palestiniens à ses fins fanatiques. Le 3 novembre dernier, ses dernières paroles auront été de féliciter le président George W. Bush pour sa réélection. Contre l'hyprocrisie et la bêtise, jusqu'à la fin, Yasser Arafat n'aura cessé de «tendre l'autre joue». C'est encore le mieux qu'il pouvait faire pour entrer dans l'histoire aux côtés des plus grands.

Pierre Fortin  
Québec, le 6 novembre 2004

## LIBRE OPINION

## Radio-Canada tatouée en plein front

Maurice Nantel  
Montréal

J'ai grandi, rivé aux mamelles de la SRC. C'était mon biberon préféré. Ce l'est encore d'ailleurs à 45 ans. C'est comme si elle m'avait fait, en partie. En lisant le récent commentaire de Claude Jasmin (*Le Devoir*, 3 novembre 2004) sur la prétendue déroute de Radio-Canada, j'ai failli m'étouffer... de rire, bien sûr.

Certes, la télé publique connaît des ratés et des problèmes particuliers (sous-financement, contexte de concurrence déloyale avec les chaînes privées, assiette publicitaire limitée, confusion des genres, choix douteux de chefs d'antenne à l'occasion, otage des décisions politiques fédérales, etc.), mais de là à qualifier de «funeste glissade» ses orientations, il y a quand même une marge que le coloré personnage franchit presque toujours quand la grosse méchante menace jouteuse pointe moindrement son nez. On dirait un réflexe. Un conditionnement.

Je pense justement tout le contraire de Jasmin. S'il est nostalgique de l'époque d'Henri Bergeron, c'est son affaire, mais pour ma part, je considère la programmation de notre télé d'État rien de moins qu'excellente, voire géniale à ses heures. Je dirais même que nous vivons une période faste, un âge doré, et je me

considère chanceux d'être là pour en jouir pleinement. *Temps dur, Les Bougon, Rumeurs, Un gars, une fille, Bunker - Le cirque, Le Dernier Chapitre, La vie, la vie*, pour n'en nommer que quelques-unes, sont des œuvres solides qui n'ont rien à envier à n'importe quelle émission américaine ou française.

À mon sens, on nous offre de la télé qui a du chien, drôlement bien foutue et écrite avec panache, par de jeunes auteurs en plus! Que demander de plus? De la crème pis des bananes?

## Reflét de notre temps

Nous avons le luxe de compter sur une télévision d'État capable de risquer certaines sommes lorsqu'on lui présente des œuvres fortes, criantes de vérité. Et, depuis un certain temps, elle le fait à merveille. On appelle ça avoir de l'audace, du pif (ô sacrilège, une expression), M. l'écrivain. On aurait espéré de la part d'un homme de lettres un peu plus de sens artistique, un peu moins d'eau bénite et de poussière de vieux corridors de collèges classiques.

Ces excellentes séries sont le reflét de notre temps. Nous bénéficions d'une télévision qui n'a jamais été aussi québécoise qu'aujourd'hui, et je m'en gave allègrement. L'époque où la SRC tremblait pour ne pas déplaire aux paroissiens de la très figée et franco-française Saint-

Viateur d'Outremont, l'élite d'un autre temps, est, je l'espère, bien terminée. Les émissions qu'on nous présente sont autant d'exemples patés d'une télévision mûre, pleinement assumée. Délinquante, peut-être, de temps en temps. Et puis après? On s'ennuie des insignifiantes comédies de boulevard des années 50? Pas moi, jamais.

Rassurez-vous, M. Jasmin, le niveau de langage, le ton irrévérencieux, la satire et la couleur d'une œuvre n'ont absolument rien à voir avec une identité forte, si vos inquiétudes sont sincèrement de cet ordre. Mais j'en doute. Je crois tout simplement que vous vous sentez de plus en plus aliéné au Québec, limité à votre bulle outremontaise, car vous avez manqué, et c'est dommage, l'essentiel de la Révolution tranquille, qui consistait à se libérer autant qu'à s'appartenir et à gérer nos affaires. C'est maintenant chose faite, l'indépendance en moins.

Finalement, si j'avais à choisir entre le propos vulgaire de Dolorès Bougon et les textes de Mia Riddez, je n'hésiterais pas une seconde à choisir notre pute nationale, justement pour le propos. Pour ma part, j'ai plus que jamais Radio-Canada tatouée en plein front et je n'ai jamais été aussi fier d'elle. Dommage que vous ne sachiez partager mon bonheur, vous manquez quelque chose de rare, cher écrivain de la rue Bernard.

## IDÉES



Peu après l'incendie à bord du HCMS Chicoutimi, des marins britanniques ont préparé le sous-marin pour son remorquage.

REUTERS

## Des submersibles, pour quoi faire?

### Le Canada peut-il prétendre qu'il reste maître de sa souveraineté s'il ignore ce qui se passe dans et sous ses eaux?

ALBERT LEGAULT

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en relations internationales de l'Université du Québec à Montréal

Dernier de deux textes

**L**a Marine continue de croire dur comme fer en la valeur intégrale de ses sous-marins Upholder, dont l'enveloppe de l'étrave à l'étrambord, en forme de goutte d'eau étirée, est empruntée à celle des sous-marins britanniques à propulsion nucléaire. Déclassés par la Royal Navy en 1993, les Upholder ont été mis au rancart en attendant qu'un pays bien intentionné veuille bien les lui réclamer. Le Canada s'est porté volontaire et nous avons tracé hier l'histoire de cette décision.

Le Canada a-t-il hérité de quatre faramineuses carcasses métalliques qui ne font peur qu'aux baleines? Ou est la vérité? Et que faire désormais?

Un incendie à bord d'un sous-marin est une véritable descente aux enfers. Le Canada n'est pas le premier pays à subir ce genre d'accident, et d'autres pays plus avancés ont connu ce type de tragédie. Dans l'état actuel des choses, bien malin est l'observateur extérieur qui oserait se prononcer sur les qualités intrinsèques des sous-marins acquis.

Ils ont subi, il est vrai, de graves problèmes de rouille. Les tuyaux acheminant l'air comprimé vers les ballasts afin de faire remonter le bâtiment en surface dans les cas d'urgence présentent de sérieux défauts de soudage. Des dispositifs d'arrimage au sous-marin en cas d'urgence sont aussi manquants et, dans plusieurs cas, les systèmes de ventilation de ces sous-marins sont défectueux. Soit! Attendons donc les rapports des experts.

#### Les vertus du sous-marin

Plus profondément cependant, interrogeons-nous sur ce que le Canada perdrait s'il ne disposait pas de sous-marins. Les principaux avantages que procurent les sous-marins au Commandement maritime se limitent essentiellement à quatre fonctions. La première, c'est l'intégration des données sur tout ce qui se passe dans les eaux profondes à travers les systèmes

d'écoute sonar automatisés et déployés depuis les côtes américaines jusqu'à l'Atlantique Nord en passant par les côtes canadiennes. Le même phénomène s'applique sur la côte Ouest.

Ces données permettent de localiser la proie et de la distinguer des sous-marins alliés croisant dans les océans. Chaque sous-marin a sa propre signature acoustique, mais il est bon de savoir si un bâtiment détecté est un ami ou non. Sans l'accès à ces systèmes d'écoute, les sous-marins canadiens risqueraient d'être aveugles, même si leur propre sonar devait leur indiquer un mouvement dans les parages.

Autrement dit, si localiser un sous-marin est une chose, c'en est une autre de l'identifier. En l'absence d'une force sous-marine, il n'est pas sûr que le Canada continuerait d'avoir accès à des renseignements aussi critiques et vitaux.

En deuxième lieu, un sous-marin pratique l'écoute discrète et constitue un remarquable instrument d'attaque si, d'aventure, le besoin devait s'en faire sentir. Pour l'instant, il continue de représenter un puissant potentiel de dissuasion pour tout bâtiment aux intentions malicieuses qui souhaiterait s'aventurer dans les eaux canadiennes. Un sous-marin canadien peut alors décider de jouer au chat et à la souris, c'est-à-dire rester coi pour mieux observer l'autre ou, au contraire, le lui faire savoir, voire le torpiller en cas de guerre.

L'hypothèse ne nous paraît guère d'actualité pour l'instant, mais le Commandement maritime continue d'insister sur cette vertu. Ainsi, il prétend que les quotas de pêche seraient sans doute moins respectés — ils le sont rarement de toute façon — si les sous-marins canadiens étaient inexistantes. On prétend encore que nos sous-marins ont fait échouer, en 1993, une importante opération d'importation illicite de stupéfiants au Canada. Passons!

En troisième lieu, et nous l'avons écrit hier, un sous-marin est un instrument de sécurisation de périmètres tout à fait irremplaçable. Aucun groupe naval ne peut agir en toute sécurité s'il ne dispose pas d'une sentinelle défensive et offensive aussi perfectionnée.

La question qui se pose est celle de savoir si le Canada pourra encore projeter ses forces à l'étranger dans le cadre de missions d'établissement de la paix, par exemple, s'il ne dispose pas de sous-marins sophistiqués. Ou ne devrait-il pas plutôt s'en remettre à des sous-marins américains ou alliés pour assurer cette mission? La question se pose. La réponse du Commandement maritime est claire. L'ambiguïté demeure, même pour les spécialistes de la question. En somme, tout est une question de coûts. Ceci ne fait que rendre plus urgente la publication d'un nouveau livre blanc sur la défense.

#### Maître de sa souveraineté?

Enfin, le Canada peut-il raisonnablement prétendre qu'il reste maître de sa souveraineté s'il ignore ce qui se passe dans et sous ses eaux? C'est là que le bât blesse.

Imaginons un instant une collision entre deux sous-marins sous les eaux de l'Arctique. L'exemple, nous dira-t-on, est mal choisi car les sous-marins de la classe Victoria ne peuvent pas pour l'instant naviguer sous les glaces de l'Arctique. Peut-être seront-ils dotés à l'avenir de systèmes de propulsion anaérobie (AIP, ou air indépendant propulsion), développés par la société Ballard à Vancouver et par d'autres à l'étranger, mais la question ne semble guère prioritaire pour le gouvernement canadien.

Il existe une aide internationale en cas de séisme ou de tremblement de terre. Peut-être le Canada pourrait-il faire appel aux États-Unis ou à la Grande-Bretagne si jamais une catastrophe sous-marine se produisait sous ses glaces arctiques? À défaut de nous faire une belle jambe, le procédé aurait au moins le mérite de nous transformer en d'aussi dociles observateurs que des pingouins de l'Arctique!

Il fut un temps où les Canadiens réclamaient des États-Unis qu'ils soient informés à l'avance de tout mouvement de sous-marin américain dans la région. Il est plausible de penser que ce problème a été réglé à la satisfaction du Canada, mais nous ignorons tout de ces accords. Après tout, le Canada dispose de systèmes d'écoute sophistiqués enfouis dans les détroits de passage obligé dans la région. Nous ne sommes pas donc pas complètement sourds, encore que la vue nous fasse défaut. Ce n'est pas le cas dans les autres régions océaniques qui baignent nos côtes. On peut tout à la fois voir et entendre. Ne serait-ce que pour cette raison, les sous-marins canadiens se justifient.

#### Que faire demain?

Bien que le ministre Bill Graham n'ait pas écarté la possibilité qu'Ottawa réclame des dommages à Londres à la suite du déplorable incident du Chicoutimi et que le ministre britannique Geoffrey Hoon ait imprudemment jeté de l'huile sur le feu en prétendant qu'il fallait «accompagner par la main» les sous-marins canadiens dans leurs manœuvres à bord, il reste que les premiers ministres Tony Blair et Paul Martin se sont parlé et que la tendance est plutôt à l'apaisement qu'à l'escalade. Il faudra attendre les résultats des enquêtes et voir ce qu'il y a à faire.

Chose certaine, le Canada n'a pas les moyens de construire ses propres sous-marins, d'autant que les chantiers navals canadiens ont toujours été utilisés à des fins politiques, c'est-à-dire à des fins de développement économique régional, même s'ils n'ont jamais été compétitifs sur le plan international. Quel que soit l'avenir, le marché canadien ne peut d'aucune façon justifier une production canadienne d'équipements nationaux en matière de sous-marins.

L'interrogation se déplace inévitablement. Dans ces conditions, aurait-il mieux valu acheter des sous-marins neufs plutôt que de s'en remettre à du défraîchi ou à du fatigué? Et le Canada aurait-il dû choisir des sous-marins plus petits et plus flexibles que les Upholder?

La réponse à la première question est simple. Tout comme l'Armée de terre n'est plus en mesure de se payer des chars Léopard et encore moins d'acheter des pièces détachées parce qu'elles coûtent trop cher, le risque est grand que la Marine canadienne soit dans l'obligation de «cannibaliser» l'un de ses quatre sous-marins pour subvenir aux besoins des trois autres. C'est presque ce qui se produit déjà puisque le Windsor ne sert qu'à des fins d'entraînement, même si le commandement maritime à Halifax le présente comme un futur sous-marin opérationnel. Il a encore du chemin à faire puisqu'il ne dispose d'aucun tube lance-torpille!

Quant à la seconde question, il faudrait plusieurs articles pour traiter du sujet de manière convaincante. Chose certaine, la Marine a eu ce qu'elle voulait, mais le Canada n'en est sans doute pas mieux servi, compte tenu de la diversité des tâches maritimes qu'il doit assumer.

En réalité, les tergiversations permanentes des pouvoirs politiques en place et les changements de cap doctrinaux abrupts de la Marine canadienne — ou tout simplement sa facilité à jouer sur tous les tableaux à la fois pour justifier n'importe quoi, et le Upholder fait partie de ce je-ne-sais-quoi — expliquent en grande partie qu'on ait voulu faire passer comme inaperçu et sans conséquences financières l'achat de sous-marins britanniques.

Le principe de réalité finit toujours par s'imposer. Nous en sommes là. Le gouvernement canadien, pacifique, antimilitariste et réactif aux crises plutôt qu'à la raison, risque de s'enliser encore davantage à l'avenir. On ne peut guère attendre d'un gouvernement minoritaire la publication d'un livre blanc qui fera date dans l'histoire. Et qui restera probablement lettre morte, comme tous les autres auparavant publiés, d'ailleurs. Plus ça change, plus c'est la même chose, disait Napoléon!

## L'autre Afrique

Au delà de leurs maux, les populations africaines continuent de survivre et même de vivre

YAO ASSOGBA

Professeur au département du travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

Extrait de l'ouvrage *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire - Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire* (Presses de l'Université Laval), lancé le 20 octobre

**L**e modèle de développement basé sur l'aide extérieure et ignorant les pratiques sociales des populations a été impuissant à sortir l'Afrique noire de la pauvreté et même de la misère. Les conditions d'existence et de vie dans lesquelles se retrouvent ces populations après plus de 40 années d'aide dépassent l'entendement humain. En 2003, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé que plus de un demi-million de personnes sont menacées de famine en Afrique de l'Ouest. L'Agence de l'ONU a estimé qu'il faut 28 millions de dollars de toute urgence pour éviter une catastrophe humanitaire annoncée. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (OAA) a estimé à 13 millions le nombre de personnes menacées de famine en Afrique australe. Par ailleurs, la pandémie du sida représente une menace pour l'Afrique subsaharienne, où 28,5 millions de personnes vivent avec le virus.

Au delà de tous ces maux affligeants et des statistiques apocalyptiques de l'indice du développement humain (IDH) du PNUD, les populations africaines continuent de survivre et même de vivre. En effet, pendant qu'on nous parle toujours d'une Afrique qui se meurt, d'une catastrophe permanente, d'une Afrique de toutes les calamités où aucune âme ne devrait plus vivre longtemps, il existe l'autre Afrique. Celle qui ne fait jamais l'objet des manchettes des médias internationaux, celle dont CNN, CBC, TF1, Radio-Canada, etc., ne parlent jamais. Mais il suffit de se promener entre les tropiques du Capricorne et du Cancer pour découvrir la réalité de l'autre Afrique: vivante, joyeuse, entreprenante.

Dans cette Afrique se retrouvent des pépites humaines: commerçants, cinéastes, entrepreneurs, techniciens, ingénieurs, professeurs, chercheurs, musiciens, sportifs, etc., mais également des paysans, des mécaniciens, des menuisiers, des couturiers, bref des hommes et des femmes qui inventent chaque jour, au-delà des critères cartésiens, des pratiques sociales novatrices pour survivre ou pour vivre.

C'est par ces gens que s'opèrent les véritables transformations sociales qui traversent l'Afrique. Ce sont eux qui s'ingénient à améliorer un tant soit peu les conditions d'existence des populations africaines. Mais le peu d'intérêt porté à l'autre Afrique par des États africains et leurs partenaires, le mimétisme, la routine et le manque d'information théorique font obstacle à la diffusion des pratiques populaires novatrices au niveau global des pays africains.

#### Rompre avec le cynisme

Les dirigeants africains doivent rompre avec leur impéritie et le cynisme, abandonner l'idée de rattrapage des pays développés et faire des pratiques populaires innovantes qui émanent de l'autre Afrique le tremplin d'un véritable développement, celui-ci étant compris dans le sens principal d'amélioration des conditions de vie des populations.

En effet, la vraie question qu'aussi bien les États africains que leurs partenaires du Nord doivent désormais se poser est la suivante: quel est le besoin minimum vital qui doit être satisfait chez l'*Homo africanus* pour l'épanouissement de tous les attributs qui définissent l'être humain dans toute sa dignité? Le cœur du débat sur le développement dans le contexte de la mondialisation doit porter sur la dignité de la personne, cette personne étant entendue non pas dans le sens libéral du terme mais dans son sens humaniste, c'est-à-dire l'individu porteur de valeurs humaines.

Après environ un demi-siècle de débats sur sa capacité de se développer, l'Afrique se trouve à la croisée des chemins en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Plus que jamais, les Africains doivent voir en face les réalités socioéconomiques qui sont les leurs et s'y appuyer pour améliorer progressivement les conditions de vie des populations.

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, un fait demeure évident en Afrique: la plus grande partie des populations vit grâce aux pratiques populaires. Celles-ci sont porteuses d'avenir pour l'Afrique, tout comme elles l'ont été dans l'histoire de la plupart des pays industrialisés, permettant de construire leur développement à partir de la ramification de plus en plus dense de petites activités de production et de commerce souvent au ras du sol.

Toute l'Asie de l'Est et certains pays de l'Amérique latine se sont développés à partir d'un faisceau assez dense de microentreprises et de petites entreprises dont le processus d'intégration au secteur moderne s'est effectué de manière progressive. Au total, tel a également été le cas de l'Europe au Moyen Âge, notamment aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et celui des États-Unis au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

#### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édité, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargues (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Alexandre Shields (commentés); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Dierome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Anélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Clément Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zennatis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida; INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Duguay, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine LaFleur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

14<sup>e</sup> Show du Refuge

## Dan Bigras voit double

SYLVAIN CORMIER

Entre Dan Bigras et le Refuge des jeunes de Montréal, centre d'accueil et d'aide pour les jeunes adultes de 17 à 24 ans, c'est à la vie à la mort, comprend-on. Pour la quatorzième année consécutive, le grand frère honoraire a encore une fois ramené suffisamment d'amis chanteurs, chanteuses et musiciens pour remplir l'affiche de son Show du Refuge, et plutôt deux fois qu'une: le Métropolis est réquisitionné non seulement ce soir, mais demain.

Et, sauf exception, les invités seront présents aux deux spectacles: pas de Bigras sans ses sœurs de scène Luce Dufault et Lulu Hugues, noyau dur autour duquel se grefferont les Manon Bédard, Ariane Moffatt, Dany Bédard, Kathleen, Christian Gagnon du Ville-Emard Blues Band nouvelle génération, les Violons d'Amérique (André Proulx, Myriam et Guy Gagné), ainsi que Pierre Lapointe, décidément incontournable (samedi, il sera au Lion d'Or avec le Consort contemporain de Québec, dans le cadre du Coup de cœur francophone).

Rappelons que le Refuge des jeunes de Montréal doit amasser chaque année au moins 1 200 000 dollars pour assurer son fonctionnement et sa survie, toutes sources de financement confondues. Le Show du Refuge est sa principale activité de levée de fonds, d'où la forte proportion de billets corporatifs à place réservée, disponibles au (514) 341-3835. Les billets d'admission générale, eux, s'obtiennent aux guichets du Spectrum, par téléphone, au (514) 908-9090 ou au 1 866 908-9090, et par Internet (sur le site [www.ticketpro.ca](http://www.ticketpro.ca)).

## ARAFAT

SUITE DE LA PAGE 1

de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), tout comme le ministre des Affaires étrangères et le président du Conseil législatif (le Parlement palestinien) ont été fermement priés d'attendre dans le couloir.

La direction palestinienne savait pouvoir rencontrer quelques difficultés. L'épouse du vieux chef nationaliste avait fait savoir à Mohammed Dahlan, l'ancien patron de la Sécurité préventive dans la bande de Gaza, qu'elle s'inquiétait de ses capacités à maintenir son train de vie après la mort de son mari, et elle aurait exigé une part conséquente de ses avoirs qui sont également ceux de l'OLP. Mais personne ne semblait avoir pressenti une telle inflexibilité de la part de Souha Arafat. Craignant de voir le processus de succession politique pris en otage par la bataille pour la capture de l'héritage, la direction palestinienne n'a plus d'autre choix que de faire le gros dos.

### Funérailles

«Les médecins n'ont jamais pensé procéder à une euthanasie, sa famille non plus», a expliqué Nabil Chaath avant de repartir pour la Cisjordanie: «Le président vivra ou il décèdera en fonction de sa capacité à résister, en fonction de la volonté de Dieu.» Pourtant, la direction palestinienne a engagé avec les autorités israéliennes des négociations sur l'organisation des funérailles du raïs. Un accord aurait même été trouvé, hier soir, concernant l'inhumation de Yasser Arafat en Cisjordanie, à Ramallah, dans le palais de la Moukatta, siège de la présidence palestinienne dans lequel il a passé ces trois dernières années en quasi-détention.

### Ouverture des États-Unis

Les États-Unis ont affirmé hier qu'ils étaient prêts à travailler avec une nouvelle direction palestinienne.

«Les États-Unis sont prêts à s'engager [à travailler] avec la direction palestinienne quand les dirigeants palestiniens auront défini cette direction», a déclaré le secrétaire d'État Colin Powell, lors d'une visite à Mexico.

«Nous verrons ce qui se passe dans les jours qui viennent, mais notre engagement en faveur d'une solution à deux États [Israël et un État palestinien] sur la base de la feuille de route [...] reste inchangé», a-t-il ajouté en faisant référence au plan de paix international, pour l'instant dans l'impasse.

Le secrétaire d'État Colin Powell, jusqu'à présent soucieux d'éviter tout commentaire politique sur un après-Arafat, avait déjà salué lundi soir la manière dont les responsables palestiniens abordaient la délicate période actuelle.

«Depuis qu'Arafat a été hospitalisé à Paris, j'ai été très impressionné par la manière avec laquelle les dirigeants palestiniens là-bas, dans les territoires, discutent entre eux et avancent dans leurs discussions», avait-il déclaré peu avant d'arriver au Mexique pour une réunion bilatérale.

M. Powell a par ailleurs ajouté hier, dans un entretien publié par le Financial Times, «espérer que des opportunités émergeront de cette période de transition».

Agence France-Presse

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333. Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Une bataille judiciaire pourrait retarder les travaux de la commission Gomery

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Le déroulement des travaux de la commission Gomery pourrait être sérieusement compromis à cause d'un face à face qui oppose la Chambre des communes et les avocats de Jean Pelletier et d'Alfonso Gagliano, qui insistent pour pouvoir utiliser les déclarations de témoins faites devant le comité parlementaire des comptes publics.

Depuis le début du témoignage de l'ancien directeur des commandites, Charles Guité, le débat perdure entre les parties impliquées. D'un côté, les avocats de MM. Pelletier et Gagliano disent avoir l'intention d'utiliser, lors de leur contre-interrogatoire, les déclarations de M. Guité au comité des comptes publics.

«C'est très important pour nous de tester la crédibilité d'un témoin à l'aide de toutes les techniques disponibles», indiquait Pierre Fournier, l'avocat de l'ex-ministre Gagliano, lors d'un point de presse, hier. M. Fournier veut contre-interroger M. Guité sur son témoignage du printemps dernier, afin de le confronter à certaines contradictions.

Or, en vertu d'un privilège inscrit dans la Constitution, toute parole prononcée à la Chambre des communes, et par extension devant les comités, ne peut être utilisée dans le cadre de recours en justice.

De l'autre côté, la Chambre des communes, par l'entremise de son comité, refuse de lever cette immunité parlementaire promise aux témoins qui ont paradé devant elle au printemps dernier.

Le juge John Gomery a eu beau demander à la Chambre des communes de renoncer à l'immunité, rien ne semble y faire. Déjà, le comité des comptes publics a transmis la question au comité de la procédure, en recommandant que le privilège soit maintenu.

Pour permettre de vider la question avant le début des contre-interrogatoires de M. Guité, la commission a ajourné, hier, ses travaux jusqu'au 22 novembre. Malgré cette pause, le juge Gomery pourrait bien devoir trancher la question, mais sans pour autant mettre fin au débat.

Hier, Pierre Fournier, l'avocat de l'ex-ministre Gagliano, disait ne pas exclure le scénario de porter la question devant la Cour fédérale si on lui refusait l'utilisation des transcriptions du comité, ce qui pourrait retarder les travaux de la commission.

«Dans les pires hypothèses, on peut parler non seulement de plusieurs mois [de délai], mais de quelques années, notait M. Fournier en point de presse. Il s'agit d'une question constitutionnelle qui, s'il n'y a pas de renonciation de la part de la Chambre des communes, me paraît le genre de question qui est susceptible de monter tous les échelons jusqu'à la Cour suprême. On peut certainement parler d'un retard de plusieurs mois.»

Ce n'est pas sans exclure non plus que, dans le cas d'une décision inverse, la Chambre des communes puisse être tentée de mener le même genre de bataille judiciaire pour protéger son privilège.

Le whip du Bloc québécois, Michel Guimond, qui siège au comité des comptes publics et au comité

des procédures, admet qu'il y a un danger au déroulement des travaux. Mais, ajoute-t-il, le privilège parlementaire est «sacré». «Le principe qui sous-tend tout ça, c'est le respect de la parole donnée [...] j'aurais l'impression de manquer aux engagements qu'on a pris», a expliqué le député bloquiste. M. Guimond s'inquiète également du précédent qui serait créé si on acceptait de lever l'immunité, et de l'impact sur les 21 autres comités de la Chambre des communes.

«On parle peut-être de un ou deux témoins dont ça fait peut-être l'affaire, mais qu'en est-il de tous les autres?», s'interroge le député du Bloc.

Devant la position des députés de la Chambre des communes, M. Fournier a remis en question leur volonté de vouloir aller au fond des choses dans toute l'histoire des commandites.

«À mon avis, c'est inconcevable que des politiciens qui exigeaient cette commission d'enquête pour faire la lumière, aujourd'hui refusent de donner tous les moyens pour atteindre la vérité», a fait valoir l'avocat.

Cet argument ne convainc pas le président du comité des comptes publics, qui renvoie la balle à M. Fournier. «Le mandat de M. Fournier, ce n'est pas d'aller au fond des choses, a souligné le député conservateur John Williams. Son travail, c'est de défendre son client, M. Gagliano.»

M. Williams ajoute que «M. Fournier est intéressé d'abord et avant tout à s'assurer que son client s'en sort bien».

Presse canadienne

## FALLOUJA

SUITE DE LA PAGE 1

De la fumée noire et blanche s'élevait vers le ciel au moment où l'artillerie, les avions de combat et les chars bombardaient la ville, rencontrant peu de résistance.

«L'offensive est menée du nord au sud. Les troupes américaines se sont heurtées au début à une résistance, mais maintenant, il n'y en a presque plus», selon un autre officier américain qui avait affirmé que l'armée contrôlait le tiers nord de la ville.

Une force irakienne entraînée pour ces combats accompagne les Marines, tandis que d'autres unités irakiennes sont massées à la périphérie de la ville, se préparant à y entrer. Plus de la moitié des 300 000 habitants de Fallouja avaient pris la fuite avant le lancement de l'offensive. Les militaires américains, soutenus par des soldats irakiens, ont pénétré aussi dans les quartiers Jolan (nord-ouest) et Askari (nord-est),

où ils ont pris le contrôle de la gare ferroviaire.

Un haut responsable militaire en Irak, le général américain Thomas Metz, a indiqué qu'«une dizaine» de soldats américains avaient été tués depuis lundi. Selon lui, des chefs rebelles, dont l'islamiste Abou Moussa al-Zarqawi, ennemi numéro un des Américains en Irak, ont probablement fui Fallouja.

Les troupes ont facilement traversé les lignes de défense des rebelles, mais elles doivent maintenant lutter contre des petits groupes organisés de combattants, a-t-il dit, soulignant que des services de renseignement américains traquaient actuellement Zarqawi.

Le lieutenant-colonel américain Patrick Malay, affirmant que l'assaut se déroulait «mieux que prévu», a indiqué que près de 20 rebelles avaient été tués hier.

Le président George W. Bush a indiqué que les rebelles retranchés à Fallouja n'arriveraient pas à empêcher le processus de démocratisation en Irak.

Cette offensive, la plus grande opération militaire américaine lancée depuis l'invasion de l'Irak en mars 2003, a été condamnée par des dignitaires chiïtes et sunnites. Des oulémas sunnites ont appelé les Irakiens à boycotter les élections générales prévues en

janvier 2005 et le parti islamique (sunnite) a annoncé son retrait du gouvernement.

Déterminé à prendre le contrôle de la ville avant ces élections, M. Allaoui a annoncé une série de mesures d'urgence dans le pays, dont l'instauration sine die d'un couvre-feu à Fallouja.

À 50 km plus à l'ouest, dans l'autre bastion sunnite rebelle de Ramadi, la guérilla a repris le centre-ville, après le retrait des tireurs d'élite américains d'un hôtel d'où ils contrôlaient cet axe routier, selon un journaliste de l'AFP sur place.

Des dizaines de combattants, le visage caché, armés de mitrailleuses, de roquettes antichars et de mortiers, ont dansé dans la rue et tiré en l'air. Des bannières ont été accrochées affirmant la solidarité avec Fallouja. De violents combats y avaient fait sept morts irakiens, selon des sources hospitalières.

Par ailleurs, deux soldats américains ont été tués à Mossoul (nord), où de violents accrochages ont suivi alors que six Irakiens ont été tués au nord et au sud de la capitale dans différentes attaques.

Agence France-Presse

## VERMONT

SUITE DE LA PAGE 1

président-fondateur du groupe indépendantiste Second Vermont Republic (SVR), basé dans la petite ville de Charlotte. Le nom de SVR fait référence à la première république du Vermont, qui fut indépendante pendant 14 ans, de 1777 à 1791.

### Blague?

Le tout a des allures d'une plaisanterie. M. Naylor, un professeur d'économie à la retraite de l'université Duke, a-t-il trop mangé de crème glacée vertmontoise Ben & Jerry's? Il avoue «injecter un peu d'humour» dans sa façon de militer, «comme les altermondialistes» avec leurs manifestations carnavalesques. Il faut savoir qu'à la blague, on discute beaucoup de séparation dans les blue states — les États démocrates — comme la Californie, depuis une semaine. Le magazine Internet Slate le soulignait vendredi dernier, en donnant l'exemple du comté de Pasadena, où le sénateur démocrate Jack Scott, après la victoire de George Bush, évoqua en public la «séparation». Et obtint une ovation.

Mais Thomas Naylor insiste: lui et sa centaine de membres sont «extrêmement sérieux». Il a publié un Vermont Manifesto, a rédigé une constitution du Vermont libre, dit s'inspirer des positions de Jane Jacobs (grande économiste canadienne-anglaise qui s'est prononcée en faveur de l'indépendance du Québec en arguant la vertu des petits pays).

Selon SVR, le gouvernement des États-Unis a perdu toute autorité morale puisqu'il est «opéré, occupé et contrôlé par l'Amérique de la grande entreprise». La déclaration de Middlebury, adoptée au terme de la fin

de semaine, parle du gouvernement Bush, sur un ton jeffersonnien, comme étant «décadent et corrompu».

En soi, ce pays, aux prises avec une crise «économique, environnementale et militaire», est «trop gros et non durable, ingouvernable en même temps qu'incurable». Pour SVR, les États-Unis sont devenus un empire qui s'est «répandu de façon excessive et risquée dans 153 pays». Bref, comme Naylor le dit calmement, «il faut quitter le Titanic avant qu'il ne coule». Il dresse ensuite une liste des grands empires s'étant effondrés.

Tant que le Vermont reste dans «l'Empire», «ses 608 000 citoyens sont menacés dans leurs libertés, risquent des attaques terroristes et peuvent être conscrits à tout moment par le gouvernement pour aller faire la guerre». M. Naylor a un fils de 17 ans et dit craindre que le gouvernement Bush n'ordonne bientôt une conscription.

### Small is beautiful

Par ailleurs, la conférence de Middlebury de la semaine dernière était coorganisée par The Fourth World (FW), une organisation britannique dédiée à la mise sur pied de modes de production et de types de gouvernement à l'échelle humaine. Ce sont des tenants du «small is beautiful», le fameux livre de 1973 de Fritz Schumacher. Le représentant de FW aux États-Unis, l'essayiste Kirpatrick Sale de New York (qui collabore notamment à The Nation), veut fonder un think tank qui développerait l'idée de séparation, non seulement du Vermont, mais d'un maximum d'États composant les États-Unis. «Les participants à la conférence ont adopté l'idée d'établir un think tank pour se pencher sur les idées de souveraineté, d'indépendance, de sécession, et créer des revues d'idées qui encourageraient les réflexions dans ces domaines.»

Et les référendums? Et les «conditions gagnantes»? Et les étapes, et l'étapisme? Et les purs,

les durs, les mous? Et les saisons des idées? Et le nombre de dodos avant le grand soir? Rien de tout cela... pour l'instant du moins. Thomas Naylor, qui dit ne pas être en mesure, pour l'instant, d'évaluer le pourcentage d'appuis à son option dans l'opinion publique, a toutefois une idée de processus pour atteindre son but: les sécessionnistes vont proposer prochainement au Parlement du Vermont de tenir une convention comptant 150 membres qui sillonnaient l'État et débatteraient avec les citoyens d'un seul sujet: l'abrogation de la résolution qui les a fait entrer dans l'Union en 1791. «Pour être crédible, dit Naylor, un vote pour la sécession devrait être ratifié par une majorité des deux tiers au moins.» Par la suite, le Vermont réclamerait un siège à l'ONU et entamerait des discussions pour se rapprocher de ses voisins.

Mais est-il constitutionnel de se séparer aux États-Unis? Oui, prétend Naylor. «La Constitution, en tout cas, n'interdit pas la chose. Bon, ce n'est pas aussi clair qu'en Europe ou que chez vous, où la Cour suprême a donné la procédure à suivre en 1998. Mais ce qu'on sait, c'est que, selon le 10<sup>e</sup> amendement, tout ce qui n'est pas explicitement prohibé par la Constitution est permis.» Il souligne que trois États — le Rhode Island, l'État de New York et la Virginie — ont même des «clauses de divorce» dans leur Constitution.

Le Vermont serait-il viable s'il se retrouvait seul? «Bien sûr», répond Naylor, rappelant que la population de 50 des 200 pays souverains sur la terre est plus petite que celle du Vermont. De plus, insiste l'économiste, qui semble avoir suivi des cours de péquisme, «l'indépendance politique n'est pas synonyme d'isolement économique. Plus de 600 entreprises vermontoises exportent près de 24 % du PIB de l'État. On ne voit aucune raison pour que cela cesse».

Le Devoir

## CHAIR

SUITE DE LA PAGE 1

Les nouvelles technologies de communication, le développement des moyens de transport qui facilitent le tourisme sexuel et les migrations, les programmes d'ajustement structurel et la paupérisation des pays du Sud et de l'ancien bloc soviétique expliqueraient selon lui cet essor.

Cette industrialisation de la prostitution implique, selon M. Poulin, une «fabrication des marchandises» préalable à leur «mise en marché». Il rapporte que des jeunes Thaïlandaises de 12 à 16 ans sont «enfermées dans des maisons closes, dans des conditions qui ressemblent à celles d'une prison. Il existe également des lieux d'abattage où la prostituée est vendue quotidiennement à vil prix à une quantité inouïe d'hommes, afin justement de l'abattre, de la briser définitivement, de l'anéantir psychologiquement».

Amorcée en Asie du Sud-Est à la faveur de la guerre de Corée — alors que le gouvernement américain avait conclu une entente avec la Corée du Sud pour l'aménagement de rest and recreation sites afin de «divertir» ses soldats —, la mondialisation de la prostitution a connu un essor fulgurant depuis l'effondrement du mur de Berlin. «La mafia russe a pris le contrôle de l'économie [des pays de l'Est] et mis la patte sur un des aspects les plus rentables du crime organisé», note le professeur de l'université d'Ottawa.

Si la traite sexuelle converge principalement vers la Communauté européenne, la Russie, l'Australie, l'Asie du Sud-Est, le Japon et les États-Unis, le Canada trouve lui aussi sa place dans le circuit. «C'est à la fois un pays de transit et un point d'arrivée», explique le sociologue. Selon des données qu'il estime conservatrices, entre 8000 et 16 000 femmes transieraient chaque année vers le Canada, en provenant

de l'Europe de l'Est, des Antilles ou de l'Asie.

«Il y a aussi une plus grande diversité ethnique dans les bordels et les bars de danseuses. L'effet de la traite est évident», poursuit le chercheur.

### Des États complices

Les États seraient à la fois complices de cette économie souterraine, qui recycle des milliards dans l'économie légale, et victimes de la rigidité de leurs politiques en matière d'immigration. «Au même moment où on ouvre les frontières pour les capitaux et les marchandises, on les ferme pour les êtres humains. Il y a donc plus de passeurs», fait valoir M. Poulin en entrevue, soulignant que le crime organisé contrôle 60 % de l'immigration illégale. «Les États et les organismes internationaux ont en quelque sorte créé le crime», ajoute-t-il dans son livre, où il relève la féminisation de l'immigration ces 20 dernières années — les femmes forment maintenant 48 % de la population migrante —, qui s'expliquerait entre autres par la croissance des industries du sexe.

Le Canada facilite même le travail de l'industrie du sexe en délivrant chaque année entre 500 et 1000 visas de travail à des «artistes» qui pratiquent leur art dans les bars de danseuses. A son échelle, le Québec a lui aussi contribué à la croissance de la pornographie par Internet, qui aurait bénéficié par la bande des investissements dans les nouvelles technologies. «Montréal est reconnue comme une plaque tournante de la production pornographique», souligne M. Poulin.

Il dénonce également le pouvoir conféré par le système d'immigration aux hommes qui marient des étrangères, souvent par l'intermédiaire d'agences de rencontres par Internet. «Un Canadien qui fait venir une Philippine est responsable d'elle devant la loi. Cela lui confère un pouvoir extraordinaire. Cela devient presque une traite légale», dénonce-t-il.

Outre ces travers de la loi canadienne, le professeur de sociologie avance aussi que les politiques d'ajustement structurel ont contribué directement à la prostitu-

tionnalisation de régions entières. «La Banque mondiale et le FMI ont accordé des prêts à des pays comme la Thaïlande et les Philippines, à condition qu'ils développent l'industrie du tourisme de divertissement. Ce n'est pas à des Disneyland qu'on pensait!»

### Débat sur la décriminalisation

Le développement du tourisme sexuel s'accompagne, selon le chercheur, d'une hausse de la demande locale. «En Thaïlande, 75 % des hommes ont déjà fréquenté une prostituée, alors que la proportion se situe généralement entre 10 et 20 %. Cela devient un élément de la sexualité masculine normal, banal.»

Le débat sur la décriminalisation ou la légalisation ici l'inquiète au plus haut point. «L'offre crée la demande dans cette industrie. Si la prostitution est légale, l'offre augmentera, il y aura plus de consommateurs et cela affectera les rapports hommes-femmes dans l'ensemble de la société.»

Le groupe Stella, qui présente la prostitution comme un travail et prône la décriminalisation, est fréquemment la cible de ses flèches. Il déplore qu'elles aient l'écoute de partis tels le NPD ou le Bloc québécois. «Il y a 20 ans, il était impossible d'entendre des intellectuels ou des journalistes dire que la prostitution est un droit des femmes. Aujourd'hui, c'est banal!»

Il souligne que, dans les pays qui l'ont instaurée, la légalisation n'a pas permis de sortir les prostituées des griffes du crime organisé, mais a plutôt favorisé la recrudescence de ce dernier. Il rapporte que seulement 4 % des prostituées se sont enregistrées au Pays-Bas, où la prostitution est légale depuis 2000. «Les membres du crime organisé sont devenus des hommes d'affaires, mais cela ne change rien aux rapports de pouvoir. La violence fait partie intrinsèque de la prostitution. Une étude montre que les prostituées vivent en moyenne 49 actes de violence dans une année», conclut le sociologue.

Le Devoir